

PER
B-226

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIII, No 48

QUÉBEC

NOVEMBRE 1935

UN BON MANUEL D'AGRICULTURE

Constitue un guide précieux
en tout temps de l'année

TOUS les sujets que traitent les professeurs de Ste-Anne de la Pocatière, concernant les sols, les engrais, les cultures, les pâturages et les éléments de chimie agricole dans le 1er tome, "Les Champs"; l'anatomie — les races — les rations alimentaires et les soins que réclament les animaux de la ferme dans le 2e tome, "Les Animaux" sont classés et indiqués dans une table des matières préparée avec soin et qui aide à trouver en un "clin d'œil" les chapitres traitant de tous les problèmes qui exigent une solution immédiate soit pour la direction des travaux de la ferme ou l'exploitation profitable des troupeaux.

Vous vous félicitez toujours d'avoir à votre disposition un auxiliaire aussi précieux, et jamais vous n'aurez meilleure occasion de vous procurer ces volumes aussi avantageusement qu'en profitant de notre offre spéciale.

Les deux premiers tomes sont publiés et se vendent \$1.00 chacun:

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.....

\$1.25

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée

No 1, rue de la Couronne,

chambre 311

28

28

28

Concours de ponte canadien

2ème semaine finissant le 14 Novembre

Etant vite familiarisés avec leur nouvel habitat, la plupart des oiseaux participant au présent concours ont donné un rendement satisfaisant durant cette deuxième semaine du concours de ponte canadien.

Dans quelques parquets tous les oiseaux ont pondus, il a été enregistré des rendements de cinquante œufs dans quelques cas.

La même quantité de pondeuses que la semaine dernière ont obtenu des points; la production a été supérieure de 139 unités à celle de la semaine précédente. D'autre part il est rapporté que les œufs ne pesant pas le poids se chiffrent seulement à 72 cette semaine-ci.

Les parquets les plus actifs ont mérité autant de points que les trois plus forts des concours précédents pour la semaine correspondante. Ils s'alignent dans l'ordre suivant:

Parquet	Points	Œufs
14—R.B. Station Exp. La Ferme	42.5	50
28—J.B. Station Exp. Ottawa	41.5	44
26—J.B. Russell P. Farm	37.3	41

Les quatre premiers parquets pour les deux premières semaines de l'épreuve sont:

28—J.B. Station Exp. Ottawa	79.1	87
14—R.B. Station Exp. La Ferme	74.2	91
15—R.B. Station Exp. La Ferme	67.1	81
26—J.B. Russell P. Farm	65.4	74

Les meilleures pondeuses individuelles à l'épreuve qu'il est, sont:

197—L.B. Sta. Exp. Fed. Ottawa	13.2	12
288—J.B. Sta. Exp. Fed. Ottawa	13.2	12

Comme les années passées, Maple Leaf Milling de Toronto offre en prix une tonne de moulée de ponte "Monarch" ou "Cafeteria". Cette quantité sera divisée en quatre prix qui seront décernés à la fin du concours aux aviculteurs propriétaires des quatre parquets champions du concours qui se terminera fin d'octobre 1936. Les prix seront divisés comme suit: 1er, 1000 lbs de moulée; le second, 500 livres, le 3ème 300 lbs et un quatrième prix de 200 lbs.

La direction du concours de ponte canadien tient à rappeler aux aviculteurs qui s'intéressent à l'enregistrement des volailles qu'il se tient à l'Exposition Royale de Toronto, cette année même, une exposition avicole comprenant exclusivement des sujets de la basse-cour enregistrés. Cet exhibit particulier est logé dans le pavillon de l'aviculture et tous les aviculteurs sont cordialement invités à en faire la visite.

Des officiers du Service de l'Aviculture d'Ottawa sont chargés de se tenir à la disposition des visiteurs afin de donner tous les renseignements que ceux-ci pourraient demander.

Tel que promis la semaine dernière, nous publions ci-après, à titre documentaire la liste des participants au présent concours de ponte avec leur adresse, le lecteur est respectueusement prié de conserver cette liste que nous ne pouvons publier qu'une seule fois à cause de l'exiguïté de l'espace dont nous disposons pour insérer les rapports hebdomadaires des différents concours de ponte tenus tant dans Québec qu'à la ferme expérimentale à Ottawa.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1	J. H. Pariseau	P.R.B.	58	50.0
2	Exp. Sta. Kapuskasing	P.R.B.	70	64.5
3	Frank Teasdale	"	52	34.6
4	Kenneth Slacer	"	23	16.6
5	J. H. Thompson	"	50	36.6
6	G. A. Robertson & Son	"	27	23.0
7	Jas. M. Winter Jr.	"	50	38.1
8	Jas. H. Smith	"	67	51.0
9	R. W. Kettles	"	45	34.0
10	Exp. Farm Ottawa	"	21	17.1
11	Exp. Farm Ottawa	"	46	34.2
12	Exp. Farm Ottawa	"	23	19.0
13	Exp. Sta. Lennoxville	"	9	8.7
14	Exp. Sta. La Ferme	"	91	74.2
15	Exp. Sta. La Ferme	"	81	67.1
16	R. J. Steele	L.B.	39	28.0
17	Alex. McLean	"	54	41.6
18	Exp. Farm Ottawa	"	52	39.4
19	Exp. Farm Ottawa	"	73	56.9
20	G. S. Taylor	"	42	33.6
21	R. J. Penhall	"	60	42.1
22	F. C. Evans	"	52	38.9
23	W. S. Hall	"	61	44.9
24	M. Shantz & Sons	"	74	65.4
25	A. E. Shank & Son	"	40	29.3
26	Exp. Farm Ottawa	"	87	79.1x
27	Exp. Farm Ottawa	"		
28	Exp. Farm Ottawa	"		
29	Manor Farm	"		
Total			1347	1067.9

NOM ET ADRESSE DES CONCURRENTS.

Pen	Race
1. J. H. Pariseau, Ste-Dorothée, Qué.	P.R.B.
2. Ferme Expérim., Kapuskasing, Ont.	P.R.B.
3. Frank Teasdale, Concord, Ont.	"
4. Kenneth Slacer, Clarkson, Ont.	"
5. J. H. Thompson, Port Dover, Ont.	"
6. G. A. Robertson & Son, St. Cath., Ont.	"
7. Jas. M. Winter, Jr., Ormstown, Que.	"
8. Jas. H. Smith, Ormstown, Que.	"
9. R. W. Kettles, Carleton Place, Ont.	"
10. Ferme Expérimentale, Ottawa, Ont.	"
11. Ferme Expérimentale, Ottawa, Ont.	"
12. Ferme Expérimentale, Ottawa, Ont.	"
13. Sta. Expérimentale Lennoxville, Qué.	"
14. Sta. Expérim. La Ferme, Qué.	"
15. Sta. Expérim. La Ferme, Qué.	"
16. R. J. Steele R.R. No. 4, Winnipeg, Man.	B.C.S.
17. R. Haycock R.R. No. 2, St. Ste. M. O.	"
18. Alex. McLean, Gannanque, Ont.	"
19. Ferme Expérim., Ottawa, Ont.	"
20. G. S. Taylor, Bloomfield, Ont.	"
21. R. J. Penhall, Port Dover, Ont.	"
22. F. C. Evans, Abbotsford, B.C.	"
23. W. S. Hall, Oakville, Ont.	"
24. M. Shantz & Sons, Ayr, Ont.	"
25. A. E. Shank & Son, Napanee, Ont.	"
26. Russell Poul F., Hurdman's, Ont.	"
27. Ferme Expérim., Ottawa, Ont.	"
28. Ferme Expérim., Ottawa, Ont.	"
29. Manor Farm, Clarkson, Ont.	W.L.

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 21 novembre 1935.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1	Taylor Bros. Co-op. O.P.R.B.	"	13	11.3
2	Exp. Sta., La Ferme	"	151	118.8
3	Exp. Sta., Ste-Anne-Poca	"	59	49.5
4	C. R. Waldron	"	102	89.6
5	G. K. Campbell	"	88	79.6
6	J. R. Carreau	"	87	72.6
7	Adlard Fortin	L.B.S.C.	55	52.2
8	Arthur Préfontaine	"	153	119.3
9	J. A. Lataille	"	80	68.6
10	Riverside Fm. Co-op. S.	"	56	41.0
11	C. Drummond, Co-op. S.	"	41	32.2
12	J. H. Pariseau Co-op. P.R.B.	"	5	3.5
13	Exp. Sta. Lennoxville P.R.B.	"	58	46.7
14	W. V. Blodt, Co-op.	"	107	81.5
15	R. H. Smith	"	0	0.0
16	Hugh C. Elliott	"	66	63.0
17	Art. Paquette, Co-op. M.	"	49	32.0
18	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	45	30.4
19	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	64	43.2
20	Mr. Lessard, Co-op. S.	"	0	0.0
Total			1279	1025.5

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 21 novembre 1935.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1	Convoir Coop. Marier	L.B.	122	117.3
2	Convoir Coop. St-Raym.	"	58	43.5
3	Taylor, G. S.	"	82	78.4
4	Sta. Exp. Ste-A. de la P. P.R.B.	"	108	87.1
5	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	136	114.2
6	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	108	90.8
7	Letendre, J. W.	"	58	46.7
8	Couv. Coop. Vaudreuil	"	57	44.4
9	Couv. Coop. St-Augustin	"	58	42.7
10	Sta. Exp. Kapuskasing, O.	"	53	44.3
11	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	92	76.8
12	Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	58	44.8
13	Sta. Exp. Ste-A. de la Poc.	"	85	58.5
14	Sta. Exp. Ste-A. de la Poc.	"	117	81.5
15	Sta. Exp. Lennoxville, Qué.	"	83	70.3
16	Couv. Coop. St-Ans. Qué.	"	7	4.6
Total			1282	1045.9

L'engraissement en épinette augmente le revenu de la basse-cour

Le Ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier une circulaire sur le revenu de la basse-cour où il est dit qu'un très grand nombre des volailles mises sur le marché pourraient être placées dans les catégories "Spéciale" et "A" si elles étaient engraisées dans une épinette ou caisse à claire-voie, avec une ration de grain finement broyé, de pommes de terre bouillies et de lait sur et qu'elles rapporteraient ainsi un meilleur revenu aux cultivateurs. Il était certainement utile de publier cette circulaire, car de tous les poulets qui ont été inspectés au Canada dernièrement, seulement 23.93 pour cent rentraient dans la catégorie A et la raison de ce très faible pourcentage est que ces poulets n'avaient pas suffisamment engraisés avant d'être mis sur le marché.

Il y a différents mélanges d'engraisement qui donnent de bons résultats, mais, comme le dit la circulaire, il s'agit tout d'abord d'utiliser la nourriture produite sur la ferme. On obtiendra les

Valeur alimentaire des œufs

L'œuf n'est pas un aliment complet. Comment suppléer aux hydrates de carbone qui lui manquent. Bon moyen de connaître l'œuf frais, moins frais et gâté. Ce qu'on doit faire et ne pas faire.

Il arrive assez fréquemment que l'on discute la valeur alimentaire des produits de l'industrie animale tels que: la viande, les œufs, le lait, le beurre, le fromage, la crème et que d'autres pourrions-nous ajouter à la liste. Au sujet de l'œuf par exemple ne vous est-il jamais arrivé d'entendre soutenir qu'il constitue un aliment complet?

A la vérité nous devons dire que les œufs ne renferment pas d'hydrates de carbone et de ce fait ne constituent pas un aliment complet. Le pouvoir nutritif d'un œuf équivaut à celui de 150 grammes de lait de vache ou à celui de 50 grammes de viande (Votr). Le jaune d'œuf renferme une matière organique riche en fer l'hématogène de Bunge; on a essayé d'augmenter la teneur en fer en soumettant les poules à une alimentation spéciale.

Les œufs sont de digestion facile, l'œuf à la coque ne séjourne que de une à deux heures dans l'estomac. Les œufs ne renferment pas d'hydrates de carbone, on y remédie en associant les jaunes d'œufs aux farines, aux féculents ou aux pâtes alimentaires.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, les albuminuriques peuvent manger des œufs sans inconvénient; il faut simplement se méfier des intoxications possibles dues surtout au blanc d'œuf. Les œufs s'altèrent assez facilement. Il est important de s'assurer de leur fraîcheur (si vous êtes dans le cas d'en acheter). En dehors du procédé de mirage bien connu, il y a un meilleur moyen de vérification: plongez dans l'eau pure, un œuf frais va au fond et se place horizontalement; vieux de 3 à 5 jours, il se relève un peu, son grand axe faisant avec le plan horizontal un angle d'environ vingt degrés. Cet angle est de 45 degrés quand il a trois semaines; quand il a un mois il se tient verticalement; quand il est plus vieux il surnage.

Les champignons et les bactéries se multiplient assez facilement sur les œufs; si la putréfaction qui en résulte est le plus souvent reconnaissable, il faut se méfier d'altérations invisibles que peut présenter le blanc d'œuf ancien et qui cause de graves intoxications. Il suffit d'un seul œuf altéré pour causer un grand nombre d'empoisonnements. C'est à cette altération inconnue que sont dus, en particulier, les empoisonnements par les gâteaux à la crème.

Signalons enfin que certaines personnes ne peuvent tolérer les œufs; les uns sont prises de vomissements; d'autres ont une poussée d'urticaire (1) quand elles en mangent. L'œuf à la coque que l'on mange serait de digestion plus facile que l'œuf cru que l'on gobe. L'œuf cuit dur est plus difficile à digérer, il séjourne de deux à trois heures dans l'estomac.

(1)—On entend par urticaire, une éruption caractérisée par la production plus ou moins rapide sur la peau d'élevures rosées ou rouges, parfois blanches au centre, et analogue à celle qui est produite par des piqûres d'orties, s'accompagnant de démangeaison ou de sensation de cuisson, de picotement.

meilleurs résultats en mettant les sujets dans des épinettes désinfectées quatre ou cinq semaines avant la vente. Ces épinettes sont ensuite placées dans un local raisonnablement chaud, sans courants d'air, et les oiseaux sont nourris matin et soir; la ration suivante est recommandée: parties égales d'avoine, de blé, d'orge ou de sarrasin. On ajoute des pommes de terre bouillies à raison d'un tiers du poids total de la moulée. On mélange le tout avec du lait sur, en quantité suffisante pour que la moulée coule facilement. Pour plus amples renseignements sur l'engraissement en épinette, s'adresser au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, pour demander le feuillet No 125, qui traite de la préparation des volailles pour le marché ou s'adresser aux différents ministères provinciaux de l'agriculture. L'engraissement des volailles en épinette la production des volailles sur une base beaucoup plus lucrative.

CUNICULTURE

La nourriture du lapin en hiver

L'hiver approche, et bientôt nos lapins devront dire adieu aux succulents fourrages verts. Le cuniculteur fera prendre à ses sujets leurs quartiers d'hiver, et c'est le régime sec qui sera de règle. Sec n'est pas le terme tout à fait exact, car, dans l'alimentation l'hiver, la betterave et la carotte entrent certainement. Il faut cependant prendre des précautions pour leur introduction dans le régime, et il ne faut pas les utiliser en trop grande quantité au début.

Une ration de 200-250 grammes par jour et par sujet est amplement suffisante.

N'oublions pas que la betterave et la carotte sont riches en eau, et qu'il faut prendre des précautions pour que le lapin ne reçoive pas plus d'aliments aqueux qu'il ne lui est nécessaire. C'est une raison pour laquelle le régime sec est souvent préférable; mais, dans ce cas, il faut que le lapin ait toujours à sa disposition de l'eau fraîche et propre.

On a préconisé de couper les betteraves un jour à l'avance, afin qu'elles perdent par dessiccation un peu de leur excès d'eau; la pratique n'est pas mauvaise.

La mue du lapin touche également à sa fin, la magnifique fourrure d'hiver sera bientôt complète, et nous pourrions en faire la récolte.

Beaucoup de cuniculteurs s'imaginent que, parce que la peau est grande elle atteint sa plus grande valeur, c'est une erreur. Pour que la peau ait toute sa valeur, il faut surtout que la burre soit bien régulière et serrée.

Chez un lapin qui n'a pas terminé sa mue, on constate que la peau présente des taches noires. Cette peau ne sera jamais une belle peau; le poil n'est pas complètement achevé, il faut attendre pour sacrifier l'animal.

Les peaux ne doivent jamais être bourrées de paille, de foin ou de papier. Ce bourrage, toujours mal fait, donne à la peau les formes les plus extraordinaires qu'aucun lapin n'a jamais eues.

Les peaux doivent être mises sur fourche. Cette fourche, on la trouve dans le commerce, ou bien on la fabrique soi-même en pliant un fil de fer (diamètre fil de fer de prairie) en forme d'épingle à cheveux. Pour que la peau ne soit pas trop distendue, on maintient les deux bouts du tendeur à bonne distance au moyen d'un bout de ficelle.

Certains éleveurs craignent que leurs lapins n'aient froid en hiver, et pour les protéger ils ferment la façade de leur clapier, à telle enseigne que l'air et la lumière ne pénètrent presque plus. C'est encore une grave erreur.

En hiver, tout comme en été, le lapin craint les courants d'air et l'humidité. Pour les préserver de l'humidité, la chose est fort aisée; une bonne toiture et le clapier surélevé avec plancher à claire-voie. Les souillures dues aux urines déprécient fortement la peau.

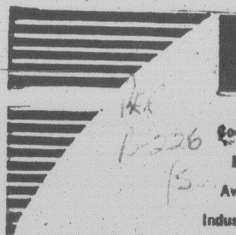
Beaucoup de propreté, pas d'humidité, ni de courants d'air, mais de grâce laissons pénétrer dans nos clapiers l'air et la lumière qui, tout en rendant nos sujets très robustes, sont, il ne faut pas l'oublier, de puissants agents destructeurs de germes nocifs.

Utilisons donc ces agents, puisque nous pouvons en user, même avec prodigalité.

"Alliance Agricole Belge" P. E.

Pendant les dix premiers mois de 1935 le nombre total d'enregistrement de généalogies au Bureau national canadien d'enregistrement du bétail, Ottawa, approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture, a été de 59,178 contre 58,457 pendant la période correspondante de 1934. Les enregistrements de 1935 se décomposent ainsi:—2,904 chevaux; 28,285 bovins; 6,847 moutons, 5,724 porcs et 1,213 volailles.

Pendant les quatorze premières semaines de l'année actuelle de récolte (5 août au 4 novembre) il est sorti pour exportation des différents ports canadiens un total de 32,350,087 boisseaux de blé contre 40,982,237 boisseaux pendant la période correspondante de la saison de 1934-35.



Volume XXIII—H

CINQ

Vie agri

Pour la cinquième bétail laitier remporté qui se tient annuellement J. C. Simms et Roy Simms de la division Hull-Sud Elliott, ayant pour agneur M. N. S. Stewart ont ajouté un galon à leur collection d'hiver de Toronto toutes les provinces canadiennes provinciales de l'Exposition.

D'autre part, la phane Boily, le directeur nous annonce également des jeunes C.-E. Dece dans le concours national vaut la peine d'être signalé de Québec figure dans le triomphe de nos pour la cinquième fois diennes quant à la valeur.

Depuis l'année 1919, les représentants à ces concours hisse au sommet du succès, la valeur de la ration qui nous remplit l'histoire de ces cinquième succès. En 1931, avec ses jeunes quipe déléguée par la province; en 1933 les d la coupe symbolique d cet automne, Hull-Sud honore.

En 1928 et en 1930 avec une très faible mais nous voyions nos port Devant un tel triomphe raison de se féliciter de notre jeunesse rurale l'éducation de la jeunesse tout repos. Les succès lons à son application façon non équivoque.

Nous sommes par nous ne croyons pas a et d'encourager ce si b cation à l'étude, à l'ob groupements de jeune

Les jeunes juges aussi heureux que no l'importance de cette i gure quand même et p dessine en certains dis Québec sera en mesure

Nos juges de pom rang, cependant ce so que sont sortis les exp prix à Toronto. Il im M. A. Cantin, ancien St-Raymond.

L'enthousiasme qu

CINQUIÈME TRIOMPHE DE NOS JEUNES JUGES QUEBÉCOIS

Vie agricole intense à Toronto — La part de Québec à l'Exposition Royale

Pour la cinquième fois en sept ans, nos jeunes juges québécois en bétail laitier remportent le championnat national au grand concours qui se tient annuellement à l'Exposition Royale de Toronto. MM. J. C. Simms et Roy Simms porte-étendard du club des Jeunes éleveurs de la division Hull-Sud du district agronomique dirigé par M. R. M. Elliott, ayant pour agronome local M. J. W. Delaney et comme entraîneur M. N. S. Stewart propagandiste fédéral en industrie animale, ont ajouté un galon à leurs épaulettes en conservant la première position au concours national des jeunes juges de bétail laitier de l'Exposition d'hiver de Toronto auquel prennent part des équipes venant de toutes les provinces canadiennes, rang qu'ils avaient gagné au concours provincial de l'Exposition de Sherbrooke.

D'autre part, la même dépêche très laconique signée par M. Stéphane Boily, le directeur général des clubs de jeunes éleveurs de Québec, nous annonce également que l'équipe de St-Théodore d'Acton, formée des jeunes C.-E. Decelles et C.-E. Picard a remporté le deuxième prix dans le concours national d'expertise sur races porcines. Ce succès vaut la peine d'être signalé, vu qu'il n'y a que deux ans que la province de Québec figure dans ces concours nationaux.

Le triomphe de nos amis de Hull-Sud place la province de Québec, pour la cinquième fois en sept ans, au premier rang des provinces canadiennes quant à la valeur de sa jeunesse rurale.

Depuis l'année 1928 que notre province est appelée à déléguer des représentants à ces concours de jeunes juges, ses porte-couleurs l'ont hissée au sommet du succès dans un domaine qui tend à prouver irréfutablement la valeur de l'enseignement agricole qui est donnée à la génération qui nous remplacera bientôt.

L'histoire de ces concours nationaux est heureuse d'enregistrer ce cinquième succès. En effet, depuis 1928 les représentants de clubs québécois ont conquis ce championnat en 1929 alors que le mérite en revenait aux jeunes Éleveurs de Waterville, comté de Compton; en 1931, avec ses jeunes de St-Georges de Beauce; en 1932, alors que l'équipe déléguée par le club de Coaticook conservait ce beau titre à la province; en 1933 les délégués du club de St-Georges de Beauce gardant la coupe symbolique du concours à Québec, et pour une cinquième fois, cet automne, Hull-Sud nous ramène ce magnifique trophée qui nous honore.

En 1928 et en 1930 nos équipes se plaçaient en deuxième position avec une très faible marge en dessous de l'équipe vainqueur et, en 1933, nous voyions nos porte-étendard se placer en troisième position.

Devant un tel triomphe, nos autorités fédérales et provinciales ont raison de se féliciter de la sollicitude qu'elles manifestent à l'endroit de notre jeunesse rurale, la part qu'elles affectent de leurs budgets à l'éducation de la jeunesse semble être un placement avantageux et de tout repos. Les succès qu'elle rapporte chaque fois que nous en appelons à son application et à son dévouement viennent le prouver d'une façon non équivoque.

Nous sommes particulièrement heureux nous-mêmes, parce que nous ne croyons pas avoir manqué à notre devoir qui était de stimuler et d'encourager ce si beau zèle, cette exceptionnelle et exemplaire application à l'étude, à l'observation et à la pratique dont font preuve ces groupements de jeunes cultivateurs.

Les jeunes juges de bovins de boucherie n'ont peut-être pas été aussi heureux que nous l'aurions souhaité, cependant, en raison de l'importance de cette industrie en notre province, ils ont fait bonne figure quand même et pour peu que se continue le mouvement qui se dessine en certains districts en faveur de cet élevage, la province de Québec sera en mesure bientôt de dire son mot aux prochains concours.

Nos juges de pommes de terre de St-Raymond ont pris le troisième rang, cependant ce sont des rangs du cercle local de Jeunes Agriculteurs que sont sortis les exposants de cette récolte qui ont pris les premiers prix à Toronto. Il importe à ce titre de signaler le grand succès de M. A. Cantin, ancien président du cercle de Jeunes Agriculteurs de St-Raymond.

L'enthousiasme que nous manifestons à cette jeunesse dont nous

sommes fiers, ne nous fait pas fermer les yeux sur les succès que nos exposants de chevaux et de bovins de race Canadienne ont remporté à Toronto. Dans une autre page, le lecteur trouvera des rapports fort intéressants à ce sujet. Nous félicitons chaleureusement ces exposants québécois.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'Exposition Royale d'hiver bat son plein. C'est par milliers que citadins de la grande cité anglaise du Canada et principalement les agriculteurs de tous les points du pays affluent dans les diverses sections abondamment garnies du fameux colisée de Toronto, de ce qu'il y a de plus superbe en produits du sol, du potager, du verger et d'industrie animale.

En ce moment nous ne connaissons pas exactement tous les succès remportés par nos éleveurs, les nouvelles ne font que commencer à nous arriver. Nous en savons suffisamment, en attendant les rapports de nos correspondants, pour déclarer que l'exposition dans son ensemble est la plus belle qui ait encore été tenue au Canada. L'animation qui existe durant cette grande semaine de vie agricole intense est un indice que la confiance renaît parmi l'élément le plus sain et le plus stable de notre population.

Les visiteurs voient cette année à Toronto des exhibits d'une importance considérable. On nous signale entre autres, un groupe de cinq variétés de blé résistant à la rouille, l'un des fléaux qui affecte fréquemment la récolte de froment du Canada. Le Ministère fédéral de l'Agriculture, par des comptoirs d'une valeur éducative exceptionnelle, s'est appliqué à enseigner par quelles méthodes il est possible de réussir une entreprise d'élevage de bovins de boucherie; quelles mesures le gouvernement a cru devoir adopter pour garantir à la population canadienne des aliments sains d'une parfaite pureté, de même que les moyens les plus aptes à préserver la santé des animaux partant protéger celle de la population humaine.

D'autre part le Ministère fédéral de l'Agriculture a cru sage de représenter au grand public agricole, qui afflue chaque année à cette foire canadienne, quel rôle sérieux tient l'entomologie dans l'agriculture du pays, pour protéger les récoltes contre les insectes, nos troupeaux de même, et assainir nos champs des mauvaises plantes qui vivent au détriment des bonnes moissons.

Les races bovines laitières, de boucherie, les porcs, les moutons, les volailles, les animaux à fourrures, toutes les espèces animales que l'on rencontre sur nos fermes se voient à ce grand tournoi national d'appréciation.

La huitaine de l'Exposition Royale de Toronto réunit dans la grande métropole anglaise du pays, les sommités du monde agricole technique et pratiquant. C'est la semaine du triomphe de l'Agriculture canadienne, tant par les avantages que l'exposition nous offre de se familiariser avec les possibilités agricoles du pays que par les conventions et assemblées diverses qui sont tenues au Colisée et à la ville même au cours de cette période de vie agricole intense; réunions auxquelles autorités, techniciens, fermiers et jeunesse fraternisent et s'intéressent à l'étude de questions se rapportant totalement à la première de toutes nos industries: l'exploitation rationnelle des fermes et des troupeaux du Canada.

Les cultivateurs qui ont le loisir de voyager et de consacrer quelques dollars à parfaire leurs connaissances en agriculture ne peuvent mieux utiliser ces ressources qu'en visitant l'Exposition Royale d'hiver du Canada. Ceci nous amène à souhaiter que des temps plus favorables venus, nos cultivateurs de progrès, Québec n'en manque pas, prévoient dans leur budget annuel le montant nécessaire pour faire les déplacements propres à augmenter la somme de leurs connaissances et par ce moyen pratique moderniser leur manière de faire les choses, en temps que la culture et l'élevage sont concernés.

C'est Lamartine qui a écrit: "Il n'y a d'homme complet que celui qui a beaucoup voyagé, qui a changé vingt fois la forme de sa pensée et de sa vie".
F. F.

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions sur le couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

Décembre 1935

Le Soleil entre au Sagittaire le 23, à minuit 35 m.
P. Q. le 3, à 6 h. 12 m. du soir. | 6 D. Q. le 17, à 7 h. 36 m. du soir.
P. L. le 10, à 9 h. 42 m. du matin. | 6 N. L. le 25, à 9 h. 36 m. du soir.
Durée du jour : 12 heures 26 minutes

		FÊTES ET RUBRIQUES		Soleil	
1	Jours	Clr		Lev	Cou
1	DIM.	vi	1 de l'AVENT (1 cl.) semid.	7 11 3	59
2	Lundi	tr	Sainte Bibiane, Vierge, Mart.	7 12 3	59
3	Mardi	b	St-Franç.-Xav., Conf. second Pat. du pays d'Ir.	7 13 3	59
4	Merc.	b	Saint Pierre Chrysologue, Ev. Conf. Doct.	7 14 3	58
5	Jeudi	vi	De la férie.	7 15 3	58
6	Vend.	b	Saint Nicolas, Ev. Conf.	7 16 3	58
7	Sam.	b	Vigile de l'Imm.-Conception.	7 17 3	58

† Messe basse quotidienne de requiem permise.
‡ Le deuxième carême est pour le Sclennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au
"BULLETIN DE LA FERME"
vous gagnerez votre abonnement pour un an

Une pensée par semaine

"L'exemple abrège la route qui est trop longue par les préceptes".
(Sénèque)

En présentant nos félicitations aux jeunes messieurs Simms de Hull Sud qui ont conquis à la province de Québec pour une cinquième fois, le championnat des jeunes juges de bétail laitier, il nous appartient de souligner le fait que ces jeunes gens n'ont pas seulement fait triompher leur équipe en obtenant ensemble le plus haut nombre de points du concours, mais individuellement ils obtiennent tous deux plus de points que les douze autres jeunes Canadiens participant à cette épreuve difficile. En fait, notre équipe a conservé un total de 1045 points, James Simms obtenant 533 points et son co-équipier 512.

Le rapport détaillé que nous soumet le secrétaire général du Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs, M. MacLaurin nous fait constater que nos porte-étendard ont fait preuve d'égale compétence dans l'appréciation des races bovines Ayrshire, Jersey et Guernsey, alors qu'ils conserveront le plus haut nombre de points. Ils ont montré quelque faiblesse cependant dans l'appréciation des types de race Holstein.

L'équipe de St-Théodore d'Acton, formée des jeunes Decelles et Picard, au concours sur races porcines s'est classée deuxième, ses membres se classant respectivement troisième et quatrième quant au nombre de points conservé individuellement sur quatorze concurrents.

Dans le concours d'appréciation des pommes de terre de semence et de consommation, les jeunes clubistes de St-Raymond, MM. Emilién Duplain et Marcel Duplain ont conservé 1024 points, soit respectivement 521 et 503 points, Marcel se plaçant premier des deux.

Pour arriver à de tels résultats, nos jeunes agriculteurs et éleveurs donnent d'excellentes preuves d'application à l'étude, à l'observation et à la pratique de leur profession. L'exemple qu'ils donnent à leurs jeunes concitoyens devraient contribuer énormément à stimuler le goût de l'étude chez nos jeunes cultivateurs. Cet exemple mieux que beaucoup d'autres arguments que nous pourrions apporter à la cause de l'éducation de la jeunesse rurale, prouve ce que nous pouvons attendre d'une classe rurale bien instruite des choses de sa profession.

En les félicitant de nouveau de l'honneur que ces jeunes gens nous procurent encore une fois, il nous fait plaisir d'annoncer que M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture à Québec et en même temps directeur général des cercles de Jeunes Agriculteurs dans la province de Québec a été élu vice-président du Conseil Canadien des Jeunes Agriculteurs de Québec à la réunion de cet organisme agricole important tenue à Toronto récemment. Nos félicitations au nouveau titulaire.

F. F.

Championnats et premiers prix remportés à Toronto par les éleveurs de la Province de Québec

BOVINS CANADIENS:

"Ultra Choisi de l'Ecole" taureau appartenant à M. John Breakey, Breakeyville est proclamé Grand Champion de l'Exposition Royale.
"Lemay de St. Hyacinthe" taureau de 2 ans, appartenant à M. H. O. Lemay de St-Hyacinthe prend le ruban de Champion junior.
"Bernier IC" propriété de la Ferme Ecole provinciale de Deschambault, remporte le Grand championnat pour vaches Canadiennes.

RACE AYRSHIRE:

"Greenan Golden Glory" taureau Ayrshire, propriété de M. W. W. Skinner de Senneville, P. Q., a été proclamé Champion junior de l'Exposition Royale.
"La vache Grande Championne de race Ayrshire est choisie parmi les magnifiques sujets présentés par la Ferme Saraguay, propriété de M. W. C. Pitfield de Cartierville, P. Q.

RACE HOLSTEIN:

Mount Victoria Farms, Hudson Heights remporte plusieurs premiers prix pour vaches Holsteins.
MM. Legault & Frère, de St-Hermas décrochent le ruban décerné au taureau Holstein, Champion de réserve de l'Exposition Royale.

RACE SHORTHORN:

Les championnats et premiers prix vont aux exhibits présentés par la ferme H. MacLaren de Buckingham.

RACE JERSEY:

M. W. H. Miner propriétaire de la Ferme Pine Tree à Granby remporte des prix de valeur avec quelques femelles de son troupeau.

RACE CANADIENNE:

"Léonidas de Cap Rouge" étalon Canadien appartenant à M. Joseph Lemelin, Armagh est proclamé Grand Champion de l'Exposition Royale.
Le ruban pour jument Canadienne, Grande Championne, est adjugé à "Arnoldwold Aline" propriété de M. Gilbert Arnold de Grenville, P. Q.
"Prince Champoux", étalon Canadien appartenant à M. Luc Lapointe, Morigeau, Cte Montmagny, est proclamé Champion de réserve.
"Aline" pouliche appartenant à M. Hercule Nicol de Montmagny est proclamé Championne junior de l'Exposition Royale.

RACE PERCHERONNE:

"Kable" étalon Percheron des écuries Gilbert Arnold est proclamé Champion Senior et Grand Champion de l'Exposition Royale.
"Captivator" appartenant à National Breweries est proclamé Grand Champion de réserve.
M. Gilbert Arnold remporte également les rubans pour Juments Percheronnes championne et champions de réserve.
Nos exposants de chevaux Percherons prennent six premiers et trois deuxièmes prix.

RACE BELGE

Le superbe étalon Belge "Dock" des écuries de M. Arnold de Grenville décroche le ruban adjugé au Grand champion de l'Exposition Royale.
"Rabis de Wolfe" du même exposant est proclamé Champion junior des étalons de race Belge.
Les rubans adjugés pour juments Belges, championne et senior de réserve et Grande Championne vont aux exhibits de Jersey Health Farms, Ile Bizard, P. Q.
Dans la classe de sujets mâles, les exposants de Québec conservent trois premiers, trois seconds et trois troisièmes prix.
Les premier, deuxième, troisième et quatrième prix sont tous adjugés aux exhibits de la province de Québec dans la classe des juments âgées de race Belge.

Et comme couronnement, le troupeau exhibé par la Ferme Ecole provinciale de Deschambault qui a pour directeur et régisseur M. Stan.-J. Chagnon, a enlevé à la province d'Ontario le championnat dans le concours inter-provincial de troupeaux laitiers.

Ces nouvelles de dernière heure nous sont communiquées par M. Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie animale à Québec, qui nous déclare que les exposants de la province de Québec ont pris, cette année, la part du lion à l'Exposition Royale.

Vous convenez qu'il a raison n'est-ce pas?

"MORE JOBS GONE"

C'est sous ce titre que le *CHRISTIAN SCIENCE MONITOR* explique la disparition graduelle du travail rémunéré. L'homme est remplacé par la machine.

L'usage de nouvelles machines dans les carrières anglaises, d'après ce journal, est cause d'une diminution considérable dans le nombre d'hommes employés aux carrières, cependant que l'on constate une augmentation dans la production.

Comparant les années 1929 et 1934, il explique qu'en 1929 les 80,777 travailleurs des carrières d'ardoise, de schiste, d'argile pour la poterie, etc., produisirent moins de 64 millions de tonnes, tandis que les 69,398 personnes qui travaillèrent avec de nouvelles machines dans les mêmes carrières en 1934 livrèrent une production de plus de 79 millions de tonnes.

La différence est plus grande encore dans d'autres industries. Dans les fabriques de coton, par exemple, avec de nouvelles machines on a réussi à doubler la production tout en diminuant le nombre des ouvriers. Il en est de même pour la production dans les Acieries, pour la production du verre, pour celle de la pulpe, voire pour la construction.

Quel que soit le désir des ruraux de s'installer en ville, ils ne pourront pas changer cette situation.

La machine perfectionnée a été inventée pour rester.

Elle restera jusqu'au jour où elle sera remplacée par d'autres machines plus perfectionnées encore.

La morale de ceci, c'est que nous avons déjà trop de monde dans les villes, trop de travailleurs qui doivent chômer, que la charité publique nourrit, vêt, abrite et fournit de chauffage.

Pour revenir à la normale, en suivant les progrès du temps, il faudra donc que plus de gens cultivent la terre pour lui faire produire de quoi manger, de quoi se vêtir; la terre où l'on peut s'abriter à peu de frais et où le chauffage ne coûte que le temps nécessaire pour couper le bois et pour le charroyer à la maison.

Que la population aime cette situation, ou non, elle n'en est pas moins un fait, et on ne discute pas les faits... cela ne les empêche pas d'être des faits. On ne peut que les constater, les étudier, en rechercher les causes et leur porter remède, quand il y a lieu.

Ici, le seul remède possible actuellement, c'est le maintien à la terre de toute la population rurale; c'est le retour à la terre des anciens cultivateurs perdus dans les villes; c'est la coopération de toutes les autorités gouvernementales pour amener ce résultat.

J.-ERNEST LAFORCE.

QUEL COMM

D'UNE manière gé Canada qu'aux traité commerci

que viennent de signer le gouvernement américain pour le gouvernement bien vu. Pour employer d'un confrère anglais: le & Weekly Star: "it is a cere congratulations" voulez: "une affaire dont cause ont lieu de se réjo

Les affaires, depuis ont pris un regain d'ac permet de croire que no près d'une prospérité ne l'étions il y a quelque qu et ce traité, en autant d artisans du sol est cor l'aider matériellement condition, partant reme économique en mouven que les barrières tarif pays sont actuellement obstacle à la reprise du international.

Cependant par traité commerciale, dans le cas pe, il n'y a pas lieu de les tarifs imposés par le les produits agricoles complètement enlevés. dans les détails que nou loin, le lecteur verra qu sont abaissés, seuleme que certaines denrées des quota d'exportati

RAPPO

L E Commissaire Féd trie Laitière m'a réponde à l'invit

faite votre dévoué secré représentant des classifi mage à votre conventio connaître les observatio noter durant la dernière fication. Je vous avoue toute une surprise pour jamais pensé que de mo tion je devais devenir u ciers de votre importan où je le sais d'avance, tou traités avec maîtrise p Néanmoins, comptant s gence, je ferai mon poss ma part pour l'avancem trie laitière de notre be Québec.

Si je relis, Messieurs, de mes confrères qui son vous dans chacune de v annuelles, j'y vois que, mêmes observations y d'année en année au poin vous sembler que ces d deviennent pour nous Mais, messieurs, n'est-c pant des coups de marte même endroit que le for donner la forme qu'il dés de fer qu'il a sur son enc la répétition que je vais défauts déjà constatés p des résultats satisfaisant large compensation aux ments que j'ai pu const cette petite dissertation.

Nos records de classif rent qu'en autant que la

QUELQUES DETAILS SUR LES ACCORDS COMMERCIAUX DU CANADA AVEC LES ETATS-UNIS

D'UNE manière générale, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, le traité commercial de réciprocité que viennent de signer MM. Hull pour le gouvernement américain et M. King pour le gouvernement canadien est très bien vu. Pour employer l'expression d'un confrère anglais: le "Family Herald & Weekly Star": "it is a matter for sincere congratulations" mieux si vous voulez: "une affaire dont les parties en cause ont lieu de se réjouir".

Les affaires, depuis quelques mois, ont pris un regain d'activité qui nous permet de croire que nous sommes plus près d'une prospérité normale que nous l'étions il y a quelque quatre ou cinq ans, et ce traité, en autant que la classe des artisans du sol est concernée, devrait l'aider matériellement à améliorer sa condition, partant remettre la machine économique en mouvement. On sait que les barrières tarifaires entre les pays sont actuellement le très grand obstacle à la reprise du grand commerce international.

Cependant par traité de réciprocité commerciale, dans le cas qui nous occupe, il n'y a pas lieu de comprendre que les tarifs imposés par les deux pays sur les produits agricoles et autres sont complètement enlevés. Au contraire dans les détails que nous donnons plus loin, le lecteur verra que certains droits sont abaissés, seulement et de plus que certaines denrées sont sujettes à des quotas d'exportation: c'est-à-dire

que nous pourrions exporter de la crème que jusqu'à concurrence de telle quantité, des animaux également.

Le sujet en cause a nécessité beaucoup d'étude et, de part et d'autre, on y est allé avec modération, et les décisions prises l'ont été sur l'avis d'experts ayant dûment tenu compte des conséquences possibles de chacune des concessions consenties mutuellement.

On voudra bien se rappeler de même que le présent traité n'entrera en vigueur qu'au premier janvier 1936 et que les accords intervenus sont signés pour une durée de trois ans quittes à être continués si de part et d'autre on trouve les résultats de cette entente satisfaisants.

Les avantages que nous retirons de l'accord sont ainsi inscrits dans le dernier numéro du Journal d'Agriculture:

LES ETATS-UNIS ACCORDENT:

Des concessions sur 79 produits d'importance majeure, soit sur les deux-tiers des importations américaines du Canada en 1929. Les principales sont:—

Tarif réduit de \$1 à 50 cents par cinquième de gallon pour le whiskey âgé de quatre ans.

Réduction de droits, d'après de généreux contingentements, sur le bétail: bœufs (de 3 à 2 cents la livre sur les animaux de 700 livres) vaches laitières (de 2 1/2 à 1 1/2 cents).

Crème (droits réduits de 56.6 à 35 cents le gallon.)

Semences de pommes de terre Blan-

ches ou Irlandaises (de 75 à 45 cents le cent livres).

Erables, pins Douglas et pruches, 50%.

Contingentements: bœufs, 155,000; vaches laitières, 20,000; crème, 1,500,000 gallons; 250,000 planches de pin Douglas et de pruche.

Droits réduits: bois et planches en général, fromages, navets, pommes, foin (réduction de 30%); sirop d'érable (réduction de 2%), volailles, chevaux, fétan et autres poissons (réduction de 25 à 50%), certains cuirs, manganèse de fer.

Promesse de maintenir en franchise la pulpe de bois, le papier-journal, le bois non manufacturé, les lattes, le homard, certaines pelleteries, l'amiante brute, les abrasifs artificiels, les fertilisants.

Promesse de maintenir au taux de 10% les droits sur les fromages.

Produit des mines (feldspath, talc, brique réfractaire, oxyde de cobalt, etc.), réduction de 30 à 50%.

Le gypse en franchise.

En retour le Canada consent à ses amis du Sud.

Dégrèvement des droits de douane ou d'accise sur 180 catégories de marchandises, soit les trois-quarts des exportations américaines au Canada en 1929-30. Les principales diminutions de droits sont les suivantes:—

Blé, réduction de 30 à 12 cents le boisseau.

Légumes en saison, 50% de moins.

Légumes importés, 35%.

La plupart des catégories d'instruments aratoires, 50%.

Machinerie industrielle, de 35 à 25%.

Machinerie pour mines et textiles.

Radios, de 30 à 25%.

Glacières électriques.

Produits d'étain.

Bois travaillé.

Matériaux de construction.

Véhicules-moteurs (réduction de 2 1/2 à 10%, selon le type d'automobile).

Produits de coton, fourrures, produits chimiques, soie, appareils électriques.

Oranges, pamplemousses, noix.

Produits du fer et de l'acier.

Entrée en franchises accordés aux magasins.

Entrée en franchise pour les pommes de terre.

La promesse d'accorder aux Etats-Unis sur 767 articles le tarif le moins élevé alloué à quelque pays que ce soit en dehors de l'Empire.

La promesse d'une loi qui permettra aux Canadiens qui visitent les Etats-Unis de rapporter avec eux jusqu'à \$100 de marchandises par mois pour usage personnel sans payer de droits.

Le maintien du coton sur la liste des marchandises en franchise.

Entrée en franchise des tracteurs.

La promesse de libéraliser le système des évaluations arbitraires sur les produits américains.

Il serait bien téméraire de dire jusqu'à

(Suite à la page 476)

RAPPORT sur la CLASSIFICATION du FROMAGE

LE Commissaire Fédéral de l'Industrie Laitière m'a désigné pour répondre à l'invitation que lui a faite votre dévoué secrétaire d'avoir un représentant des classificateurs de fromage à votre convention et vous faire connaître les observations que j'ai pu noter durant la dernière saison de classification. Je vous avouerai que ce fut toute une surprise pour moi, n'ayant jamais pensé que de mon humble position je devais devenir un des conférenciers de votre importante convention où je le sais d'avance, tous les sujets sont traités avec maîtrise par des experts. Néanmoins, comptant sur votre indulgence, je ferai mon possible pour faire ma part pour l'avancement de l'industrie laitière de notre belle province de Québec.

Si je relis, Messieurs, les conférences de mes confrères qui sont venus devant vous dans chacune de vos conventions annuelles, j'y vois que, à peu près les mêmes observations y sont relatées d'année en année au point qu'il pourrait vous sembler que ces choses répétées deviennent pour nous une marotte. Mais, messieurs, n'est-ce pas en frappant des coups de marteau répétés et au même endroit que le forgeron arrive à donner la forme qu'il désire au morceau de fer qu'il a sur son enclume. Donc, si la répétition que je vais vous faire des défauts déjà constatés pouvait donner des résultats satisfaisants, ce serait une large compensation aux quelques moments que j'ai pu consacrer à préparer cette petite dissertation.

Nos records de classification démontrent qu'en autant que la fabrication du

(Conférence par M. J. Bourbonnais, Classificateur des Produits laitiers, Québec, à la convention de la Société de l'Industrie Laitière, tenue à la Rivière-du-Loup, Qué., les 23 et 24 octobre, 1935).

fromage est concernée, il y a eu des progrès notables de faits d'une manière générale, mais par contre il y a certains districts où les fabricants semblent être d'une négligence déplorable et qui sont la cause que la moyenne du pointage général dans notre province est de trois point treize (3.13%) pour cent plus bas dans la première qualité que la province d'Ontario.

Si nous considérons que le pointage moyen des No 1 d'Ontario est de 96.58% et que celui de la province de Québec est de 93.45% je suis sous l'impression qu'avec un peu de travail et de bonne volonté de la part des fabricants dans ces fabriques qui font des fromages secondaires, nous aurions vite atteint la moyenne d'Ontario étant donné que nous fabriquons moins de fromage qu'eux. De même que par les années passées, je joins à ma conférence des tableaux comparatifs qui pourront vous aider à tirer des conclusions et aider le travail important que font les inspecteurs provinciaux.

Si je compare le début de la saison de fabrication de 1935 avec la même époque de 1934, c'est-à-dire jusqu'à la fin de juin des deux années, la qualité était certainement meilleure cette année, mais plus tard elle descendit pour rester un peu inférieure à 1934, ce qui semblerait être la période de chaleur qui a duré, jusque dans les premiers jours de septembre; mais, ce qui a le plus nui et qui a été la principale cause de fléchissement

de la moyenne du pointage est due à la saveur rance qui a été d'un pourcentage beaucoup plus élevé qu'en 1934, mais elle a été en diminuant jusqu'à ces derniers jours. Quant aux autres saveurs que nous notons comme pas nette, saveur passée, saveur de fruits furent cette année sans changement notable si ce n'est que la saveur de fruit a disparu dans un bon nombre de fabriques qui souffraient de ce défaut.

TEXTURE.—Je viens de vous donner un aperçu de ce que fut la saveur cette année. Quant aux défauts de texture, ils ont été assez nombreux et assez prononcés pour faire tomber un grand nombre de fromages dans la deuxième qualité. Je vais vous énumérer ces défauts tels que je les ai constatés au cours de mon travail.

Premièrement:—Un très grand nombre de fromages avaient une texture trop ferme, grossière et farineuse. Naturellement, les causes sont presque toujours un égouttage excessif par une cuisson trop élevée ou un surcroît de brassage du caillé au soutirage du petit lait et je ne crois pas faire erreur en disant qu'un grand nombre de fabricants ajoutent un pourcentage de sel trop élevé pour des caillés traités de la manière que je viens de décrire ci-haut.

Deuxièmement:—Les textures molles et pâteuses. Il est assez rare de classer un lot complet qui est dans ces conditions, mais chose curieuse, c'est que certaines fabriques d'assez bon renom

ont quelques fois un bassin ou deux dans leur envoi ayant une texture molle et ce sont pourtant à mon avis des défauts faciles à éviter.

Troisièmement:—L'acidité. Quoique un peu moins élevé que d'habitude quant au pourcentage, ce défaut apparaît surtout dans les période de chaleurs; ce qui voudrait dire que les fabricants ne se tiennent peut-être pas assez sur leur garde et ne sont peut-être pas assez sévères pour la réception du lait.

Quatrièmement:—La Compacité. Un assez bon nombre de fromage étaient ouverts par les trous suisses, des trous de gaz et mal liés. Ces défauts sont presque toujours causés par le manque d'acide. Il me semble qu'il suffit de les mentionner pour que les fabricants les corrigent, parce qu'ils ont certainement toute l'aide des inspecteurs provinciaux qui font un travail dans ce sens, et je sais que certains inspecteurs se sont donné le trouble de venir constater eux-mêmes ces défauts pour retourner directement voir ces fabricants et les aider à éviter ce défaut.

Cinquièmement:—La Couleur. Quoique à un degré moins élevé que les autres années, il y a encore des fromages à couleurs marbrées, d'autres qui semblent être du marbrage mais en réalité que de la décoloration disparaissant dans certains cas et s'accroissant dans d'autres cas. Pour faire une classification plus exacte de ces espèces de fromage, je me vois souvent dans l'obligation de retenir ces fromages plusieurs jours afin de me rendre compte de la réaction qui peut se produire.

(Suite à la page 475)

MARQUAGE.—Les marques obligatoires. Voilà une chose qui est toujours le cauchemar des classificateurs. Les irrégularités sont si nombreuses que nous serions portés à croire que c'est une chose incompréhensible pour certains fabricants. Pourtant, il y a beaucoup de fabriques dont les marques obligatoires sur leurs fromages sont pratiquement parfaites. Il faut donc conclure que les premiers manquent de bonne volonté et sont d'une négligence impardonnable, car je ne vois aucune raison possible pour que cette partie du travail ne soit pas faite convenablement. Si nous, les classificateurs, appliquions les règlements de la Loi tels que les ordres que nous recevons de nos chefs, il en aurait coûté souvent de jolies sommes à un assez bon nombre de fabricants durant la saison de fabrication, mais charitablement nous sommes toujours portés à les protéger. Cependant, je me demande si, dans leur intérêt il serait mieux d'appliquer, dans chaque cas, la clause pénale de la Loi et je crois sincèrement que ce serait l'unique moyen de les amener à bien faire cette partie de leur travail.

Le marquage des bassins devrait être estampé bien lisiblement sur le fromage et sur la boîte et les mêmes chiffres représentant les bassins devraient paraître sur le fromage et sur la boîte. C'est facile et cependant il s'en rencontre quelques-uns dont les chiffres ne correspondent pas. Dans certaines fabriques on fait avec deux restants de caillé, des meules soudées et sur lesquelles le fabricant estampe deux zéros. Pour bien vous faire comprendre l'inconvénient de ces sortes de marquage je vais vous citer un cas que j'ai eu récemment à démêler. Dans un lot de fromage il y en avait trois sous l'impression marquée de deux zéros, ce qui prêtait à confusion en laissant sous l'impression que les trois fromages étaient du même bassin. Le garde-magasin nous offrant toujours comme échantillon qu'un seul fromage marqué de cette manière, il arrive conséquemment, que si nous le classons dans le No 2, les deux autres que nous n'avons pas vus subiront le même sort quand il pourrait fort bien se faire que ces derniers soient de première qualité. Je conseille donc fortement de ne jamais marquer ces fromages avec des zéros mais plutôt de les marquer de la manière suivante: Si le fabricant a du caillé de reste du bassin 150 et qu'il veut compléter sa meule avec un restant du bassin 151, ces deux chiffres devraient paraître l'un près de l'autre sur la boîte et sur le fromage; de cette manière tous les fromages soudés seraient examinés. Il arrive assez souvent que toutes les marques sur les boîtes sont presque illisibles ou tout à fait illisibles, elles ressemblent plutôt à des éclaboussures qu'à des marques. Je ferai cependant remarquer avec plaisir que la presque totalité des fabriques s'est conformée au règlement regardant la dimension des chiffres.

L'EMBALLAGE.—Les défauts dans l'emballage, Messieurs, sont préjudiciables à la finance de quelques fabriques. Je puis affirmer que certains lots de fromage bien fabriqués ont été placés dans la catégorie des fromages sans qualité; nous avons été obligés de sortir de leur boîte la balance du lot pour les faire sécher et voici ce qui a dû arriver: le fabricant a dû emboîter son fromage à la sortie de la presse au lieu de le mettre sur les tablettes de son séchoir, aussi, la croûte n'a pu se former et les surfaces des côtés étaient molles et celles du dessous pourries. Toutes les écoles d'industrie laitière et tous les experts en fabrication recommandent pourtant que pour aucune considération le fromage ne devrait être mis dans les boîtes avant

Rapport sur la Classification du fromage

(Suite de la page 474)

huit jours après la sortie de la presse de manière à ce que la croûte des surfaces soit suffisamment séchée pour protéger le fromage.

Pour bien vous démontrer l'importance de ce que je viens de vous faire part, permettez que je vous donne lecture d'une lettre circulaire qu'a envoyée le chef de la Division des Produits laitiers, M. Jos. Burgess d'Ottawa, à tous les fabricants de fromage d'Ontario et de Québec:

Je cite textuellement cette lettre:

"Ces dernières années il y a eu quelques plaintes de la part des importateurs d'Angleterre sur les fromages qui arrivent sur le marché, ayant des surfaces molles ou dans des conditions de décomposition. C'est l'opinion générale chez les classificateurs et aussi de tous ceux qui s'occupent du commerce de fromage, que ce défaut est presque entièrement dû au fromage qui a été emballé trop tôt après la sortie de la presse. Cependant nous réalisons qu'il n'y a qu'un faible pourcentage de fabricants ou de gérants de fabrique qui suivent cette méthode.

Néanmoins, l'influence de cette état de chose sur la qualité et sur la réputation du fromage canadien est d'une importance suffisante pour que cela nous oblige d'attirer votre attention sur cette manière de faire. Nous comptons bien sur votre coopération pour éliminer cette plainte contre ces croûtes défectueuses en gardant le fromage sur les tablettes du séchoir de la fabrique pendant un nombre de jours suffisant pour que la croûte des surfaces soit bien formée.

"Nous tenons aussi à vous aviser qu'aucun fromage ne sera classé avant qu'il ait huit jours d'âge après la sortie de la presse"

Votre dévoué,

(Signé) JOS. BURGESS,
Chef, Division des Produits Laitiers.

Il y a encore quelques fabricants qui négligent de raser leurs boîtes à l'égalité du fromage ce qui occasionne souvent que les boîtes sont brisées à leur arrivée ou vice versa, le fromage étant trop haut, il s'en suit une détérioration du bout de la meule.

Quoique qu'il y ait eu une amélioration notable dans le finissage, trop nombreux sont encore les fabricants qui négligent le soin à apporter quand le fromage est sous presse; je veux parler ici de la croûte, des côtés craqués et gras, ce qui est la cause que des fromages bien fabriqués sont classés No 2 spécialement pour ces défauts et qu'avec un peu d'attention le fabricant pourrait assez facilement corriger.

Il se rencontre encore des toilettes mal faites, c'est-à-dire des cotons plissés sur les côtés et des cotons mal taillés sur les bouts donnant une bien mauvaise apparence au fromage. Les cotons ne devraient pas aller plus loin qu'à un pouce sur le tour de la surface du bout.

Je veux de même retenir votre attention sur le fait que nous sommes obligés, par ordre des autorités et pour se conformer à la Loi de l'Industrie Laitière, de retarder la classification aussi longtemps que le fromage n'a pas atteint le degré de maturation nécessaire malgré que certains fabricants nous écrivent que nous faisons cela par caprice. J'ajouterais que le 17 septembre dernier, Monsieur J.-F. Singleton, Commissaire de l'Industrie Laitière m'avait strictement que durant l'automne je ne devais classer aucun fromage à moins qu'il soit à une température convenable et qu'il ait atteint le même degré de maturation qu'il a au temps de la classification durant les mois d'été. M. Singleton a pris cette décision à la suite des plaintes reçues par Monsieur Jos. Burgess, Chef de la Division des Produits laitiers qui est présentement en Angleterre. Les

marchands importateurs lui ont fait remarquer que le fromage canadien fabriqué en automne manquait de maturation. Donc, il ne faudrait pas s'étonner si en automne une plus grande quantité de fromage est retenue avant d'être classifiée. Pour éliminer ce défaut M. Singleton conseille aux fabricants de chauffer leur séchoir dans les temps froids d'automne à une température convenable afin d'obtenir le degré de maturation nécessaire avant que le fromage laisse la fabrique.

J'intercale ici les statistiques donnant les pourcentages du pointage de la classification des fromages de cette année comparés aux statistiques de 1934. En les lisant, cela vous permettra de faire des comparaisons instructives.

Je termine l'énumération des défauts que j'ai observés durant la dernière saison de classification. Les trouvant assez nombreux, vous seriez peut-être portés à croire que je me suis complu à critiquer la compétence de nos fabricants de fromage et par la pluralité des défauts de fabrication dont je viens de vous faire l'exposé, que le fromage de notre province est tout à fait inférieur à celui des autres provinces.

Il n'en est rien. Si l'on veut accepter le mot critique comme étant à sa place pour désigner le travail que j'ai fait pour votre convention, donnons-lui le sens de critique constructive; je n'ai nullement l'intention de démolir. Si j'ai parlé des qualités de fromages inférieurs, il ne faudrait pas croire que j'ai fermé les yeux sur les fromages de qualité supérieure qui sont offerts à la classification. En effet il me fait plaisir de déclarer qu'il y a dans notre province un fort pourcentage de fromage dont la qualité est au moins égale à celle de n'importe quelle autre partie du Canada et un fort pourcentage qui reste No 1 de qualité moyenne. Comme je l'ai dit au début ce n'est qu'une faible proportion de nos fabriques qui rend la moyenne du pointage des No 1 inférieure à d'autres provinces.

Il ne faudrait certainement qu'un peu de bonne volonté de la part de nos fabricants à suivre les conseils que ne manquent pas de leur donner les inspecteurs provinciaux pour relever le niveau de la qualité à l'égal d'Ontario.

Si mon humble travail pouvait aider à tous ceux qui se dévouent pour l'avancement de nos produits laitiers, je m'en compterais largement récompensé.

NOUS tenons dans ce numéro à rendre justice à un jeune exposant des clubs de Jeunes Éleveurs à l'Exposition des Trois-Rivières, M. Rodrigue Laferrière de St-Barthélemi. C'est Berthier qui remportait à cette occasion le premier prix pour son jeune animal de race Holstein figurant dans la classe des veaux dans la catégorie des exhibits des Jeunes Éleveurs. Dans le rapport que nous avons publié alors, à cause d'une erreur dans l'interprétation du nom de ce jeune exposant, nous avons rapporté M. "Rodrigue Lapierre" comme méritant de ce prix quand nous aurions dû écrire Rodrigue Laferrière. Cette note rétablira sans doute les faits, et nous nous excusons de notre méprise.

STATISTIQUE DU FROMAGE CLASSÉ EN 1935 JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE

Province	Nombre de boîtes					Pourcentage				
	No 1	No 2	No 3	Sans qualité	Total	No 1	No 2	No 3	Sans qualité	
Ile du P.-Edouard	1,425	37			1,462	97.47	2.53			
Nouvelle-Ecosse										
Nouveau Brunswick										
Québec	142,387	9,472	442	60	152,361	93.45	6.22	0.29	0.04	
Ontario	592,753	19,958	923	95	613,729	96.58	3.25	0.15	0.02	
Manitoba	7,777	428	14	13	8,232	94.47	5.20	0.17	0.16	
Saskatchewan	2,316	757	94	6	3,173	72.99	23.86	2.96	0.19	
Alberta	1,582	474	13	4	2,073	76.31	22.87	0.63	0.19	
Col. Britannique	58	17			75	77.33	22.67			
Total	748,298	31,143	1,486	178	781,105	95.80	3.99	0.19	0.02	

STATISTIQUE DU FROMAGE CLASSÉ EN 1934 JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

Province	Nombre de boîtes					Pourcentage				
	No 1	No 2	No 3	Sans qualité	Total	No 1	No 2	No 3	Sans qualité	
Ile du P.-Edouard	2,144	48			2,192	97.81	2.19			
N.-Ecosse	55				55	100.0				
N.-Brunswick	30				30	100.0				
Québec	168,616	16,706	622	71	186,015	90.65	8.98	0.33	0.04	
Ontario	592,544	21,066	911	163	614,684	96.40	3.43	0.15	0.02	
Manitoba	4,553	340			4,893	93.05	6.95			
Saskatchewan	3,174	927	85		4,186	75.82	22.15	2.03		
Alberta	325	15			340	95.59	4.41			
Col. Britannique										
Total	771,441	39,102	1,618	234	812,395	94.96	4.81	0.20	0.03	

FROMAGE CLASSÉ A QUEBEC EN 1935 JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE

Nombre de boîtes					Pourcentage				
No 1	No 2	No 3	Qualité	Sans Total	No 1	No 2	No 3	Sans	Qualité
36,056	3,482	214	53	39,805	90.58	8.75	0.54		0.13

FROMAGE CLASSÉ : QUEBEC EN 1934 JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

Nombre de boîtes					Pourcentage				
No 1	No 2	No 3	Sans	Total	No 1	No 2	No 3	Sans	Qualité
54,270	5,282	128	30	59,710	90.89	8.84	0.22		0.05

QUELQUES DETAILLES sur les accords commerciaux Canada avec les Etats-Unis

(Suite de la page 474)

quel point les cultivateurs bénéficient de ce traité, les conclusions que nous pouvons en tirer dans le moment dans le domaine du général. Dans le domaine de la crème par exemple, les producteurs qui demeurent dans les provinces situées près des Etats-Unis profitent probablement de ce commerce. Dans le domaine du lait, nous tenons compte de l'encours imposé de la quantité que nous pouvons exporter, nous croyons que notre industrie laitière sera soulagée du surplus de gras de beurre seulement.

Le commerce des animaux, des vaches laitières prendra probablement un essor plus considérable même que le commerce du foin d'abaissement des droits: le foin, on le sait, constitue l'une de nos fortes productions dans la province de Québec, et qui peut favoriser la vente de ce colte est à l'avantage du producteur québécois.

Il est indiscutable que l'abaissement des droits sur les produits de l'élevage des Etats-Unis favorisera nos producteurs et principalement les producteurs nés sous la bannière de la coopération. Il est clair que nous avons des outillages pour ces produits, mais un marché est à notre portée plus avantageux.

Avant que la machine soit en marche nous ne pouvons nous prononcer sur la réduction des droits d'entrée de légumes des Etats-Unis, à savoir qu'à quel point l'entrée de ces légumes affectera notre commerce de produits.

En somme, ce qu'il y a de bon dans cet important traité c'est que d'importants du monde commercial agricole viennent de donner leur assentiment à cette théorie de nos meilleurs agriculteurs que les hauts tarifs nuisent à la prospérité des peuples.

Certaines industries ont manifesté un mécontentement, mais il est important de plaire à tout le monde et si ce qui nous semble plus important de chercher d'abord à améliorer la situation des agriculteurs, de leur faire un pouvoir d'achat plus élevé, et de leur faire voir encore leurs efforts pour, même si elles en perdent un peu sous le rapport de la production, la classe agricole, quand les choses bien, est encore celle qui est disposée à faire marcher la machine économique normalement quand elle pose d'un pouvoir d'achat correct ce qu'elle n'a pas connu depuis quelques années.

Inspection des

Itinéraire que suivront les inspecteurs, du 3 au 6 décembre 1935

- Déc. 3.—Beauharnois.....
- " 3.—Mélodcheville.....
- " 3.—St-Timothée.....
- " 3.—Valleyfield.....
- " 4.—St-Stanislas.....
- " 4.—St-Louis.....
- " 4.—Hemmingford.....
- " 4.—Huntingdon.....
- " 5.—St-Anicet.....
- " 5.—Ste-Barbe.....
- " 5.—Howick.....
- " 5.—St-Urbain.....
- " 6.—St-Polycarpe.....
- " 6.—Ste-Justine.....
- " 6.—Rigaud.....
- " 6.—Pointe-Fortune.....

L'inspection annuelle est Veuillez avertir tous les propriétaires remis aux inspecteurs lors de l'inspection.

Comité de Surveillance des États-Unis

MONTRE

Gratis!

Pour la vente de 24 bouteilles de parfum de luxe, de .05 à 15 cents.

Aussi : Poupée, Set de vaisselle, Couteillerie, Chapelet et autres cadeaux pour Garçons et Filles.

Demandez notre catalogue
NOVEL ART Co. Reg'd
4, Édifice Bédard, Québec.

QUELQUES DETAILS sur les accords commerciaux du Canada avec les Etats-Unis

(Suite de la page 474)

quel point les cultivateurs bénéficieraient de ce traité, les conclusions que nous pouvons en tirer dans le moment restent dans le domaine du général. Dans le cas de la crème par exemple, les cultivateurs qui demeurent dans les comtés situés près des Etats-Unis profiteront probablement de ce commerce, cependant nous tenons compte du droit encore imposé de la quantité que nous pouvons exporter, nous croyons que notre industrie laitière sera soulagée d'un surplus de gras de beurre seulement.

Le commerce des animaux, surtout des vaches laitières prendra probablement un essor plus considérable de même que le commerce du foin dont on a abaissé les droits: le foin, on le sait constitue l'une de nos fortes productions dans la province de Québec, et tout ce qui peut favoriser la vente de cette récolte est à l'avantage du producteur québécois.

Il est indiscutable que l'abaissement des droits sur les produits de l'étable aux Etats-Unis favorisera nos producteurs et principalement les producteurs organisés sous la bannière de la coopération. Il est clair que nous avons des marchés ouverts pour ces produits, mais plus un marché est à notre porte plus il est avantageux.

Avant que la machine soit en marche nous ne pouvons nous prononcer sur la réduction des droits d'entrée de certains légumes des Etats-Unis, à savoir: jusqu'à quel point l'entrée de ces légumes affectera notre commerce de primeurs.

En somme, ce qu'il y a de bon dans cet important traité c'est que deux pays importants du monde commercial et agricole viennent de donner raison à cette théorie de nos meilleurs économistes que les hauts tarifs nuisent à la prospérité des peuples.

Certaines industries ont manifesté du mécontentement, mais il est impossible de plaire à tout le monde et son père, ce qui nous semble plus important c'est de chercher d'abord à améliorer la situation des agriculteurs, de leur fournir un pouvoir d'achat plus élevé, et nos industries verront encore leurs entreprises prospérer, même si elles en perdent un peu sous le rapport de la protection. La classe agricole, quand les choses vont bien, est encore celle qui est la mieux disposée à faire marcher la machine économique normalement quand elle dispose d'un pouvoir d'achat convenable, ce qu'elle n'a pas connu depuis quelques années.

F.F.

LA SEMAINE

Le résultat de l'élection provinciale de lundi donne à l'heure qu'il est 48 sièges à l'hon. M. L.-A. Taschereau et 42 à l'opposition formée de conservateurs et de membres de l'Action-Libérale Nationale ayant respectivement pour chefs MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin, fils de feu Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre de la province de Québec. Bien qu'alliés et désirant former une opposition officielle, M. Duplessis et M. Gouin comptent respectivement 16 et 26 partisans.

De part et d'autre, selon une dépêche de la Presse Canadienne il y aurait contestation d'élection dans quelques circonscriptions de la cité de Montréal et dans quelques comtés ruraux.

La presse d'une manière générale convient du grand succès des oppositionnistes mais admet également que seul le gouvernement de la province de Québec sous la direction de M. Taschereau a pu résister à cette crise de changements de gouvernements qui a sévi d'un bout du pays à l'autre dans toutes les provinces canadiennes.

Le Canada aurait prochainement la visite du président Roosevelt des Etats-Unis.

La lourdeur du marché britannique a fait baisser les cours du blé canadien; le cours de cette céréale baisse également à Chicago.

Le sénateur Charles Murphy, ancien collègue de Sir Wilfrid Laurier, est décédé à Ottawa à l'âge de 72 ans.

La guerre entre l'Italie et l'Éthiopie finirait pour Noël. Ce sera le cadeau du petit Jésus à ces nations belligérantes.

L'AMIRAL Jellicoe commandant de la flotte britannique durant le grand conflit armé de 1914 à 1918 est décédé à Londres à l'âge de 75 ans.

DES sièges seront trouvés aux hons. Gardiner et Dunning pour que leur élection ait lieu en temps afin qu'ils puissent siéger durant la prochaine session des Communes.

On compte vingt-trois catholiques dans la Chambre des Communes anglaises depuis la nouvelle élection générale. Il y en avait vingt-quatre au dernier parlement.

LES Etats-Unis participeront à la prochaine conférence navale convoquée pour le mois prochain à Londres. M. Norman Davis présidera la délégation américaine.

Il y aurait une conférence impériale à Londres l'an prochain. Ottawa se prépare en conséquence et le cabinet prépare également le travail de la conférence fédérale provinciale annoncée pour le 9 du mois prochain.

On annoncera prochainement les termes d'un nouveau traité commercial conclu entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Un ouragan a causé la mort de trente-cinq personnes en Italie. Des avalanches de terre causées par des pluies torrentielles, de même que des inondations ont été les causes principales des décès.

La maison d'un colon a été incendiée à Lamorandière, Abitibi, le propriétaire en était M. Jos. Villeneuve. Ce colon venait d'achever la construction de son home et attendait, dans quelques jours seulement, l'arrivée de sa famille.

On rapporte que la Commission Canadienne du Grain créée par l'ancien gouvernement à Ottawa sera maintenant en fonction. Toutefois il est possible qu'on annonce prochainement un changement dans la direction.

Une messe par semaine sera dite à Lourdes aux intentions de la paix. C'est la substance d'une demande que Rome vient de faire à Mgr Gerlier, Sa Sainteté Pie XI comptant beaucoup sur l'efficacité de la prière faite au sanctuaire de Lourdes.

L'EMPEREUR d'Éthiopie a toujours confiance dans la force et la valeur de ses troupes non seulement pour résister à l'invasion de son territoire par les troupes de Mussolini mais encore pour les battre. C'est peut-être faire acte de présomption un peu forte.

La décoration de l'Ordre du Mérite vulpicole a été remise à quelques éleveurs de renards de la province de Québec par l'hon. M. J.-N. Francœur qui assistait au banquet qui a clôturé l'Exposition provinciale d'animaux à fourrure à St-Hyacinthe, la semaine dernière.

JOSEPH Tremblay, Paul Fabre, Joseph Lamoureux et Roland Fullum qui avaient avoué être les auteurs du vol récemment commis à la Banque Royale du Canada, succursale de la rue Saint-Zotique, à Montréal, ont reçu un verdict de culpabilité aux Assises.

Un accident survenu à un passage à niveau sur la voie du chemin de fer passant à Carleton Place, Ont. a été la cause de la mort d'une femme. L'automobile dans laquelle se trouvait la victime a été démolie entièrement par le convoi qui fait le trajet de Brockville à Ottawa, Ont.

DEUX chasseurs, M. Yawley âgé de 45 ans et son fils se seraient noyés dans le lac Saint-Louis. On a retrouvé leur chaloupe renversée sur le rivage mais la police désespère de retrouver vivants ceux qui en avaient été les occupants.

On parle encore de grève des mineurs de charbon anglais. N'ayant pas encore une augmentation de salaires de 50 sous par jour, les unions qui régissent cette catégorie du monde ouvrier ont voté la grève à brève échéance si le conflit ne se réglait pas à la satisfaction des ouvriers.

La Société des Auteurs canadiens dans un sommaire de la production des œuvres littéraires canadiennes au cours de l'année 1935, déclare que quarante-six volumes publiés cette année sont dus à la plume d'auteurs canadiens-français.

Une deuxième évaluation de la récolte du blé porte celle-ci à 290.541.000 minots contre 275.849.000 boisseaux en 1934, au Canada. La récolte d'avoine serait de 7% inférieure à celle de l'an dernier aux derniers chiffres connus de 416.369.000 boisseaux. Cette diminution est due aux gelées hâtives en Saskatchewan et dans la province d'Alberta. Nous avons récolté, suivant cette deuxième estimation, 87.512.000 boisseaux d'orge chiffres à rapprocher de 63.742.000 boisseaux en 1934. Il y a aussi augmentation des récoltes de seigle et de graine de lin.

UNE société coopérative agricole a été fondée dans le comté de Rivière-du-Loup et sera connue sous le nom de Coopérative Avicole du comté de Rivière-du-Loup, avec principal siège d'affaires dans la municipalité de l'Isle Verte.

Le graphite canadien est employé aujourd'hui dans la fabrication des crayons, dont on connaît la consommation fabuleuse au pays. Ce graphite produit de nos mines remplace très avantageusement celui que les manufacturiers de crayons se procuraient du Mexique autrefois.

M. P. Rhéaume, citoyen employé aux usines du chemin de fer Témiscouata a été tué à son travail en voulant remédier à une défectuosité s'étant produite dans le moteur servant à actionner une scie ronde. Lorsque ses compagnons voulurent se porter à son secours, M. Rhéaume avait cessé de vivre.

DE Toronto, on mentionne comme indice de l'amélioration des conditions économiques le fait que les revenus des fermes canadiennes dans leur ensemble ne sont plus, à l'heure qu'il est, que \$26.000.000 de dollars de ce qu'ils ont été pour une moyenne de dix ans à \$717.000.000 alors que les chiffres compilés à date pour l'année 1935 donnent le total de \$91.000.000.

DEUX individus de St-Hubert enlisés dans un bourbier au bord du fleuve étaient en train de perdre la vie, lorsque les agents de police locaux attirés sur les lieux par les cris de ces deux individus purent leur porter secours à temps et les retirer de l'endroit où ils avaient de l'eau jusque au-dessus de la ceinture.

M. Alostair Fraser, C. R., directeur du service de la circulation au Canadian National, de retour d'un voyage d'affaires en Europe, rapporte une grosse amélioration dans l'état des affaires en Grande Bretagne, particulièrement dans l'industrie du bâtiment. Il rapporte aussi que les pays d'Europe s'intéressent vivement aux choses du Canada.

EN anticipation de la réduction du tarif sur les automobiles due au pacte commercial entre le Canada et les Etats-Unis, le président de la compagnie Ford a annoncé une réduction des prix devant prendre effet immédiatement. "Nous prenons cette disposition antérieurement au premier janvier, date où entrera le nouveau tarif en vigueur, afin que l'emploi ne soit pas diminué", aurait déclaré M. Wallace R. Campbell.

TANDIS que le secrétaire de l'Agriculture à Washington approuve le traité de commerce Canado-Américain; les commerçants d'autre part blâment le président des Etats-Unis, M. Roosevelt d'avoir conclu ces accords. Vraiment c'est impossible de contenter tout le monde et son père.

L'ORGANISATION professionnelle et l'institution coopérative fera le sujet d'étude des sociologues qui prendront part à la semaine sociale qui sera tenue l'an prochain dans la cité trifluviennne. C'est ce que vient de décider le comité des semaines sociales à sa dernière réunion tenue sous la présidence du R. P. Archambault, S. J.

SON Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, nous revient avec un nouvel honneur. Sa Sainteté Pie XI l'a fait membre étranger de l'Académie de St-Thomas d'Aquin. Son Eminence assiste aux fêtes françaises religieuses qui doivent marquer le cinquantième anniversaire du Sacré-Cœur à Montmartre.

M. Armand Brassard, directeur du Jardin zoologique de Charlesbourg, Qué., annonce le départ pour la Belgique de deux ours canadiens, cadeau du "Zoo" de Charlesbourg au "Zoo" de Bruxelles. L'an dernier deux petits ours noirs du Canada ont aussi été envoyés au Jardin zoologique d'Anvers. Leur succès a été si grand que le directeur du Jardin de Bruxelles, M. Henry, a voulu s'en procurer.

Inspection des étalons pour l'année 1936

Itinéraire que suivront les inspecteurs du Comité de Surveillance des Étalons de Québec, du 3 au 6 décembre 1935.

Déc. 3.—Beauharnois.....	Chez J.-B. Couillard.....	11.00 à 11.30 a.m.
" 3.—Mélocheville.....	" Dr. M. Brault.....	1.00 à 1.30 p.m.
" 3.—St-Timothée.....	" D. Poirier.....	2.00 à 2.30 p.m.
" 3.—Valleyfield.....	" E. Poirier.....	3.00 à 3.30 p.m.
" 4.—St-Stanislas.....	" Elz. Roy.....	9.00 à 9.30 a.m.
" 4.—St-Louis.....	" J.-C. McAwen.....	10.00 à 10.30 a.m.
" 4.—Hemmingford.....	" R.-T. Brownlee.....	1.00 à 1.30 p.m.
" 4.—Huntingdon.....	" A.-A. Caldwell.....	3.00 à 3.30 p.m.
" 5.—St-Anicet.....	" Art. Quesnel.....	9.00 à 9.30 a.m.
" 5.—Ste-Barbe.....	" Ovilis Brisson.....	10.00 à 10.30 a.m.
" 5.—Howick.....	" R.-R. Ness.....	1.00 à 2.00 p.m.
" 5.—St-Urbain.....	" P. Normandeau.....	2.30 à 3.00 p.m.
" 6.—St-Polycarpe.....	" Paul Théoret.....	10.00 à 10.30 a.m.
" 6.—St-Justine.....	Hôtel Bourgeon.....	11.00 à 11.30 a.m.
" 6.—Rigaud.....	Chez Eug. Brunet.....	1.00 à 1.30 p.m.
" 6.—Pointe-Fortune.....	" Isidore Pharand.....	2.00 à 2.30 p.m.

L'inspection annuelle est obligatoire pour tous les étalons destinés à la monte. Veuillez avertir tous les propriétaires dans votre localité. Le permis de 1935 doit être remis aux inspecteurs lors de l'inspection.

J.-J. GAUTREAU, Sous-secrétaire.

Comité de Surveillance des Étalons.



Chronique de la Crèche LA TRICHEUSE

—Je vous assure que cet enfant a quelque chose d'extraordinaire. Il n'est pas comme les autres. Faites-le examiner. Vous verrez.

Ainsi parlait, pour la centième fois peut-être, la voisine et l'amie de la mère d'un splendide bébé, à qui partout chacun faisait fête.

"Faites-le examiner", se répétait la maman, après le départ de la voisine. Mais mon enfant n'est point malade. Que peut-elle bien vouloir dire? Toutefois, pour en avoir le cœur net, un jour, en secret, elle soumit son fils à l'examen du médecin de famille.

Le verdict fut étrange:
—Chère madame, dit le praticien, le cas n'est pas absolument rare. Je l'ai déjà rencontré plusieurs fois dans ma propre clientèle. Vous avez transmis à votre fils un cœur d'or.

—Un cœur d'or, docteur?
—Oui, je dis bien, un cœur d'or. C'est un don, une récompense du ciel. À l'âge où il pourra en comprendre un peu la valeur, prévenez-le de sa richesse et du danger qu'il y a de la perdre ou de se la faire voler.

—Docteur, ce n'est presque point un avantage. Je suis condamnée à vivre dans des transes continuelles, dans une perpétuelle angoisse.

—Une bonne maman veille sur ses trésors. Et puis, il y a la grâce et les bénédictions d'En-Haut. Vous n'êtes point seule, madame, à veiller.

—Un cœur d'or, alors! Vous êtes bien sûr, docteur?

—On ne saurait s'y tromper. Tous les signes concordent.

Et les signes parurent de plus en plus et parlèrent. Ce fut même au point que tout le monde connut la merveille; on se la révélait de proche en proche, et rien dans le comportement de l'enfant ne démentait le privilège; les groupes se tassaient sur son passage pour mieux l'admirer.

—Ce bambin a un cœur d'or, ma chère. Ah si le mien en avait reçu autant... Chanceuse de mère, va!

Le garçonnet grandit, ses maîtres le citaient discrètement comme exemple: —Regardez donc faire votre heureux confrère. Ne vous contentez point de l'aimer. Prenez modèle. Imitiez son bon cœur. Quel ami pour vous! Quel conseiller!

Puis d'autres mamans subirent la bonne impression du jeune homme:

—Invitez-le. Sois gentil pour lui. On ne sait pas. Ça te ferait un si bon mari! Perspicace, quelqu'un avait répondu à semblable conseil.

—Maman, il ne faut pas y prétendre. C'est là un cœur de prêtre. Si vous le connaissiez comme nous le connaissons! Il n'est sûrement pas pour nous autres.

Et comme un Mage moderne, l'étudiant suivant l'étoile, semblait porter vers le Sauveur l'or pur de son grand cœur.

Héas! il devait sur son chemin rencontrer Hérode et apprendre de lui que de l'or, cela se monnaie et se négocie et se dépense, qu'il avait bien tort de vouloir en acquérir des biens immatériels, impalpables, éloignés et problématiques quand il avait tous les plaisirs à sa portée et à sa disposition. Pauvre mage imprudent et mal conseillé! Pauvre orphelin! Et pauvre orgueilleux qui ne voulait pas du conseil des sages.

Ah! au début, il ne voulut point risquer tout son avoir; à peine quelques paillettes, quelques parcelles, quelques lingots. Mais lorsqu'on se rendit compte qu'il avait consenti à entamer son trésor, tous les cupides l'entourèrent, pour le guetter et l'exploiter.

Si bien que, peu à peu, il se trouva sans cœur du tout, épuisé, incapable d'affection saine, d'action généreuse, de généreux élans. Sans cœur! y pensez-vous?

Un moment, il eut conscience de l'im-

menée perte et, dans son indigence, il voulut réclamer son bien. La voleuse sardoniquement, lui rit au nez:

—Votre cœur? Eh quoi! ne m'en avez-vous point donné? N'est-ce point désormais ma chose? D'ailleurs, pour ce qu'il en reste! Et pour ce que ce reste vaut!

—Je redemande ce qui reste. Au nom de ce que vous avez encore de sacré, au nom de ma pauvre mère de qui je le tenais.

—Eh bien, soit! Prenez ceci. Et l'accapareuse remit à son amant quelque chose de noir, de laid et de dur, un cœur de pierre.

Triché, leurré, blasé, attaché tout de même à l'infâme, le misérable entreprit de s'y faire.

Il paraît même qu'il y réussit. Il s'accoutuma à son cœur de pierre mais quel revers de vie et quel honteux spectacle.

Le beau jeune homme de naguère, l'objet d'envie, le rayonneur de charme, l'apôtre irrésistible, devenu une sorte de Cain qu'on évite et qu'on se montre avec terreur comme un maudit de l'Eternel. Le futur prêtre devenu concubine!

Or, un fils est né à celle qui lui avait volé son cœur.

Ce fils, il git, à la Crèche, innocent, parmi les centaines de petits reniés, faisant, aux étrangères qui en prennent soin, des sourires et des joies destinés à sa mère et à son père.

L'autre jour, nous avons tenté de réhabiliter le trio; nous avons suggéré un mariage pour l'amour du petit.

La mère était là, le père aussi, et nous leur avons mis l'enfant sous les yeux.

C'est un peu le jugement de Salomon. Quand il y a des ressources et des espoirs ils paraissent en cette épreuve. Ici, rien à espérer.

Quelques larmes chez la maman, plus curieuse, plus nerveuse, un regard presque indifférent chez le père.

—M. l'abbé, dit-il, je n'ai rien à voir là-dedans. Votre institution n'est-elle pas justement pour des cas de même? J'espère que vous allez me laisser tranquille avec cela. Pour ma part, je ne veux plus en entendre parler. Moi, je fais ma vie. Cet enfant-là, qu'il fasse la sienne. Vous êtes là pour l'aider. Vous êtes payés pour cela. Toi, arrête de pleurer. Viens-t'en!

Et l'homme qui jadis possédait, héritage de sa mère, un cœur d'or, un cœur de prêtre, repartit, dur et cynique, avec sa complice molle et perplexe.

Mais qui donc avec un cœur de pierre a jamais pu aimer, fût-ce son propre enfant?

Débauche! c'est toi, la voleuse, toi, l'accapareuse des cœurs d'or! Débauche, c'est toi, la tricheuse, toi, qui donnes des cœurs de pierre à ceux qui veulent retrouver le beau métal d'antan. Débauche, c'est toi, la grande instigatrice des abandons d'enfants.

V. GERMAIN, prêtre.

Placements: 18 en ce mois, 347 depuis janvier.

Aumône: Un prêt à fonds perdu \$1000.00.

LES MITES PEUVENT CAUSER DE GROS DÉGÂTS EN HIVER.

Beaucoup de gens ne prennent guère de précaution en serrant leurs vêtements d'été pour l'hiver parce qu'ils s'imaginent que les mites ne commettent leurs déprédations qu'au printemps et en été. En réalité, dans les conditions modernes de chauffage, les mites infestent les maisons toute l'année. Mieux vaut prévenir que guérir. Il faut donner les mêmes soins en automne à l'emballage des habits d'été qu'à celui des vêtements d'hiver au printemps. Les mites elles-mêmes ne font pas de mal, mais elles pondent des œufs, et ce sont les larves ou les chenilles sortant de ces œufs qui causent les dégâts en mangeant. Comme les jeunes larves craignent la lumière, elles s'enfoncent dans les plis des fourrures ou des lainages ou dans l'intérieur des meubles rembourrés. Avant d'être serrés pour l'hiver les vêtements d'été devraient être bien brossés, battus et secoués, de préférence au grand soleil. Si l'on n'a pas de malles ou de coffres imperméables à l'air, on mettra les vêtements dans des sacs de coton ou de papier, ou dans des boîtes de carton, cachetées avec des bandes de papier. On peut aussi les envelopper de

SECTION FEMININE

EDUCATION FAMILIALE — FORMATION DU CARACTÈRE DE L'ENFANT

Le sens du devoir et l'habitude de le remplir

Après celui de la participation à l'œuvre créatrice, le plus redoutable honneur que Dieu ait confié à la mère chrétienne est l'exécution et l'achèvement de l'œuvre éducative.

"Pour faire un homme, disait le Père Didon, il faut Dieu, le père, la mère, le prêtre. Après Dieu, l'ouvrier le plus important de l'éducation chrétienne, c'est la mère; c'est elle qui peut faire de son fils un Abel ou un Cain".

Penchée sur le berceau de son nouveau-né, la mère contemple avec joie et amour ce trésor hors duquel rien n'existe plus pour elle sur la terre. C'est bien à elle, ce petit être frêle et tremblant, fruit de son amour, et qui lui vaut tout un monde!

Rien, en effet, semble-t-il, n'appartient davantage à la mère que son propre enfant? Pourtant, non; cet "homme qui vient de naître" appartient à Dieu, et tant que son œuvre générale d'éducation ne sera pas terminée la mère devra considérer deux éléments qui se complètent, qui mêlent leurs énergies pour un seul but: élever l'enfant jusqu'à sa vie d'homme... et plus loin, jusqu'à Dieu. Tâche éducative, tâche énorme! qu'il importe de commencer dès la naissance. Sans doute, le père ne doit pas être tenu systématiquement loin du berceau, mais le berceau appelle surtout la mère; c'est elle qui est vraiment l'éducatrice des premiers mois et des premières années. C'est la nature qui fait de la mère l'active, l'indispensable éducatrice, celle qui initie à la vie et la prépare. Voilà pourquoi dans ce premier article, nous nous bornerons à parler du rôle de la mère dans l'initiation des tout-petits à la pratique du devoir.

D'après certains éducateurs, le travail éducatif préliminaire, celui qui s'accomplit depuis la naissance jusqu'à l'âge de deux ans — plus ou moins — s'appelle le premier dressage; il consiste surtout à mettre de la discipline en cette vie naissante en faisant acquiescer à l'enfant de bonnes habitudes: le petit corps, les organes, l'appétit de bébé, ses cris mêmes devront obéir. C'est ainsi que d'une façon tout-à-fait passive et pourtant réelle, s'éveille, dans l'enfant, le sens du devoir.

La volonté est la faculté maîtresse chez l'homme; l'éducatrice avertie devra donc en surveiller attentivement les premières manifestations afin de pouvoir l'orienter dans la bonne direction, puis, d'utiliser cette ressource puissante qui deviendra très vite, entre ses mains habiles, un instrument de précision. Du reste, la psychologie maternelle, plus intuitive que deductive, ne se trompe guère quand il s'agit d'analyser le tempérament qui s'affirme un peu plus chaque jour à ses côtés, et elle n'est pas moins apte à discerner le moment propice pour transformer l'habitude, inconsciemment acquise, en un devoir, plus ou moins rigoureux, mais dont l'accomplissement exige déjà la participation plus active de l'intelligence, d'abord, de la volonté, ensuite, et enfin, du cœur de l'enfant.

Comme l'idée de *devoir* ne se présente jamais sans celle de *sacrifice*, comme, par ailleurs, celle-ci est moins abstraite que celle-là, la maman doit généralement commencer par faire accepter — non pas imposer — de petits sacrifices au bébé de deux ou trois ans; mais il importe de les lui faire accomplir de bon cœur, "pour faire plaisir au petit Jésus". Développer la générosité dans l'âme du tout-petit c'est lui inculquer en même temps le sentiment du devoir, de telle sorte que, lorsqu'il atteindra l'âge de raison, il soit tout préparé à en recevoir les vraies notions. Entre trois et six ou sept ans, en effet, à la maman s'est appliquée à signaler, d'une façon concrète, et à faire exécuter, mathématiquement

deux épaisseurs de gros papier d'emballage, en ayant soin de replier les bords du papier à l'intérieur du paquet pour que les mites ne puissent s'y introduire. On trouvera un exposé détaillé de la façon de combattre les mites qui attaquent les vêtements dans une circulaire préparée par la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'agriculture.

pour ainsi dire, tous les petits devoirs quotidiens auxquels l'enfant est soumis: la petite prière du matin et du soir, l'obéissance prompte et généreuse; puis, graduellement, la bonté envers les petits frères, les serviteurs, les autres enfants, les pauvres, etc.

Mais avec la première communion et l'entrée en classe, l'enfant entre dans une nouvelle phase de son existence. L'intelligence s'est sensiblement développée; d'autre part, les devoirs devenant plus nombreux et plus graves, la mère aura donc soin de prévenir le découragement en montrant à l'enfant qui grandit la beauté, la noblesse, aussi bien que la nécessité du devoir, et, comme récompense immédiate, le contentement du cœur et le mérite attaché à l'accomplissement fidèle et joyeux de tous ses devoirs.

Toutefois, puisque "rien n'éclot dans la fleur sans venir de la sève", incontestablement, les plus fructueuses leçons, celles qui contribueront sûrement à donner à l'enfant la plus haute conception du devoir viendront de l'exemple plutôt que des paroles de sa mère. Mères chrétiennes, si vous voulez faire de vos fils des hommes de devoir, soyez, auprès d'eux, dès la petite enfance, des femmes de devoir, au sens le plus rigoureux du mot. Qui ne voit, par exemple, que l'enfant qui grandit dans une atmosphère familiale toute imprégnée de piété, qui nécessairement plus noble à ses devoirs religieux que celui qui entend souvent énoncer devant lui de belles théories sur la nécessité, pour un chrétien, de prier matin et soir, de fréquenter l'église, de communier souvent... mais qui n'a jamais vu sa mère agenouillée au pied de son crucifix? Ce qui est vrai dans le domaine religieux se répète, infailliblement, dans toutes les circonstances de la vie.

Faut-il conclure de ces données très sommaires que la culture de l'esprit de devoir est la pierre angulaire de l'éducation chrétienne? — Il semble bien, en effet, que l'enfant qui en a reçu la notion très claire dès l'âge le plus tendre, montrera nécessairement — et comme logiquement — un caractère droit, généreux, docile.

En travaillant à développer en premier lieu le sens du *devoir* chez l'enfant, l'éducatrice vraiment consciente de son rôle simplifie donc sa tâche pour autant.

L'essor donné par le Souverain l'ontife à l'apostolat laïque, le développement rapide de toutes les œuvres d'action catholique, place les enfants dans une atmosphère particulièrement favorable aux initiatives généreuses, à la pratique du dévouement qui est le "summum" du devoir. Ainsi, par exemple, comme l'écrit Charmot: "Le contact du pauvre est très spécialement éducatif. C'est par le pauvre que l'enfant apprend à aimer Jésus, à le servir; amour et allégeance qui constituent le premier et le plus doux des devoirs".

Mères chrétiennes, quand ils seront devenus des hommes, vos enfants pénétreront de la noblesse, de la grandeur du devoir, l'accompliront avec conviction, avec empressement, avec bonheur, parce que là seulement ils trouveront des plaisirs qui ne connaissent pas la satiété.

Cercle "Magdeleine-de-Verchères" de L.A.C.J.F.C. (Lévis).

On dit que la qualité des laines de l'Ouest est spécialement bonne cette année et les quantités expédiées en consignation à la Grande-Bretagne, par voie du canal de Panama, sont un peu plus considérables que l'année dernière.

La quantité de beurre de beurrerie produite au Canada pendant les neuf premiers mois de 1935 a été de 194,704,168 livres contre 191,356,694 livres pendant la période correspondante de 1934; ceci représente une augmentation de 1.7 pour cent pour la période.

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé par "LE SOLEIL". Limitée Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

La petite-

Publication autorisée par la Bonne...
d'un abonnement à ces...
à "L..."

PREMIERE PARTIE

A la recherche du trésor

CHAPITRE PREMIER

UNE PARTIE DE NAIN JAUNE

Il est bien 8 heures du soir et s'annonce très froide. Dans les désertes de Barguelon on n'entend que le bruit lointain de sabots résonnant sur le sol durci, et, de loin en loin, des valles presque réguliers, le lointain qui s'abat sur la porte de la Molinie. En même temps, à d'un petit quinquet qui éclairait de l'escalier, des ombres entrent et sortent.

Quelles sont donc ces dignes personnes? Vous les avez à peine entrevues, pourtant vous savez déjà qu'il s'agit d'un autre siècle. Elles portent des robes à godets qui descendent jusqu'aux chevilles; un somptueux manteau sur leurs épaules; sur leur opulente robe se plante une fanchon en dentelle et la clarté des étoiles est si vive, reflète fugitifs luisent sur le jais de leurs robes.

Salvons-les! Montons au étage et entrons avec elles dans la cuisine où règne la douce chaleur d'un feu de bois de chêne. Une table transparente d'un vaste y diffuse la lumière d'une lampe à pétrole. Sur la tapisserie d'un vert sombre, des scènes de chasse sont peintes indéfiniment un écu quant son fusil, un chien roux, blanc et un vol de perdreaux. Les teils rouges sont disposés autour de la table à jeu, et, sur l'un d'eux, une assiette assise, bien campée au coin de la table, tante Victoire les se visites.

Regardez bien tante Victoire, petite capote est posée sur ses épaules; deux brides s'en échappent, se nouent sous le menton, clament deux grosses joues toujours roses, des petits yeux cachent aucune malice ni aucun orgueil. Une jupe à larges plis cache sa personne replète et ses deux croisées sur son ventre accusent son embonpoint.

Tante Victoire a bien soixante ans; mais, sans la moindre peine, elle se débrouille de la cause, et en avoue cinquante, tantôt elle qu'elle approche des soixante, et elle reste une belle plante. Elle même l'affirme sans vergogne, fondant sans doute la distinction la fraîcheur et l'opulence, elle tout venant qu'à vingt ans elle était si belle.

Tante Victoire va vous recevoir, bouter de son fauteuil, elle a de vénérables amies:

—Bonjour, Madame Robert.

—Dépêche-toi, Lallie!

—Allons, Madame Bibal, tu es en retard!

Tante Victoire vous fera assis ces dames autour de la table à jeu, partie de nain jaune commencée.

Des trois partenaires de tante Victoire, Mme Robert était sans la plus distinguée, Originaire de la région, appartenant à une très bonne famille, elle avait quelque chose de noble et d'un peu hautain. Mère de donner et de battre. Ancienne receveuse des Postes, elle nait son temps pour réfléchir, organisait son jeu comme autrefois les cahiers de mandats; mais il y avait un fonds de bonté, une innocence, une vue claire des situations, un sens chrétien très accusé qui en une femme de tête et une amie des plus dévouées.

Mme Bibal, veuve d'un médecin, était originaire de l'endroit, ses qualités et ses défauts, elle était assez bien la mentalité où elle était née. Bon cœur, à table, elle sympathisait facilement les joies et les souffrances de la vie, mais ces impressions ne duraient pas.

RE DE L'ENFANT

de le remplir

tous les petits devoirs
els l'enfant est soumis:
u matin et du soir, l'o-
te et généreuse; puis,
bonté envers les petits
urs, les autres enfants,

première communion et
e, l'enfant entre dans
ase de son existence.
est sensiblement le
part, les devoirs deve-
ux et plus graves, la
soin de prévenir le dé-
montrant à l'enfant qui
la noblesse, aussi bien
du devoir, et, comme
édiate, le contentement
rite attaché à l'accom-
et joyeux de tous ses

que "rien n'éclot dans
r de la sève", incontes-
us fructueuses leçons,
ueront sûrement à don-
plus haute conception
ont de l'exemple plutôt
e sa mère. Mères chré-
voulez faire de vos fils
devoir, soyez, auprès
te enfance, des femmes
s le plus rigoureux du
par exemple, que l'en-
dans une atmosphère
mpregnée de pitié, ra-
plus nèle à ses de-
rs
ui qui entend souvent
lui de belles théories
pour un chrétien, de
r, de fréquenter l'église,
uvent... mais qui n'a
re agenouillée au pied
Ce qui est vrai dans le
x se répète, infaillible-
les circonstances de la

re de ces données très
a culture de l'esprit de
re angulaire de l'éduca-
— Il semble bien, en
qui en a reçu la notion
ge le plus tendre, mon-
ent — et comme logi-
caractère droit, géné-

à développer en pre-
du devoir chez l'enfant,
ment consciente de son
ic sa tâche pour autant,
par le Souverain l'on-
laïque, le développe-
toutes les œuvres d'ac-
place les enfants dans
particulièrement des
tives généreuses, à la
uement qui est le "sum-
r. Ainsi, par exemple,
harmot: "Le contact
ès spécialement éduca-
le pauvre que l'enfant
er Jésus, à le servir;
ance qui constituent le
doux des devoirs".

nnés, quand ils seront
nmes, vos enfants péné-
sse, de la grandeur du
diront avec conviction,
ent, avec bonheur,
ulement ils trouveront
ne connaissent pas la

leine-de-Verchères" de
.F.C., (Lévis).

a qualité des laines de
cialement bonne et
quantités expédiées par
a Grande-Bretagne, par
e Panama, sont un peu
es que l'année dernière.

de beurre de beurrerie
nada pendant les neuf
e 1935 a été de 194,704,
191,356,694 livres pen-
correspondante de 1934;
une augmentation de
ur la période.

IN DE LA FERME"

st imprimé
SOLEIL". Limitée
et de la Couronne, Québec

NOTRE FEUILLETON

La petite-fille de tante Victoire

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PREMIERE PARTIE

A la recherche du trésor

CHAPITRE PREMIER

UNE PARTIE DE NAIN JAUNE

Il est bien 8 heures du soir et la nuit s'annonce très froide. Dans les rues désertes de Barguelon on n'entend qu'un bruit lointain de sabots résonnant sur le sol durci, et, de loin en loin, à intervalles presque réguliers, le lourd marteau qui s'abat sur la porte de la maison Molinié. En même temps, à la lueur d'un petit quinquet qui éclaire la cage de l'escalier, des ombres entrent et disparaissent.

Quelles sont donc ces dignes personnes? Vous les avez à peine entrevues et pourtant vous savez déjà qu'elles sont d'un autre siècle. Elles portent des robes à godets qui descendent jusqu'aux chevilles; un somptueux mantelet couvre leurs épaules; sur leur opulente perruque se plante une fanchon enrubannée et la clarté des étoiles est si vive que des reflets fugitifs luisent sur le jais de leurs bonnets.

— Venez-les! Montons au premier étage et entrons avec elles dans la salle à manger où règne la douce chaleur d'un feu de bois de chêne. La porcelaine transparente d'un vaste abat-jour y diffuse la lumière d'une lampe à pétrole. Sur la tapisserie d'une nuance vert sombre, des scènes de chasse représentent indéfiniment un écuyer braquant son fusil, un chien roux, un chien blanc et un vol de perdreaux. Des fauteuils rouges sont disposés autour d'une table à jeu, et, sur l'un d'eux, solidement assise, bien campée au coin du feu et face à la porte, tante Victoire accueille ses visites.

Regardez bien tante Victoire! Une petite capote est posée sur ses cheveux blancs; deux brides s'en échappent et viennent se nouer sous le menton, encadrant deux grosses joues toujours fraîches où brillent des petits yeux qui ne cachent aucune malice ni aucune arrière-pensée. Une jupe à larges plis enveloppe sa personne replète et ses deux mains croisées sur son ventre accusent encore son embonpoint.

Tante Victoire a bien soixante ans passés; mais, sans la moindre vanité et pour les besoins de la cause, tantôt elle en avoue cinquante, tantôt elle déclare qu'elle approche des soixante-dix. Elle fut et elle reste une belle plante. Elle-même l'affirme sans vergogne, et, confondant sans doute la distinction avec la fraîcheur et l'opulence, elle déclare à tout venant qu'à vingt ans elle était une beauté.

Tante Victoire va vous recevoir. Sans bouger de son fauteuil, elle a salué ses vénérables amies:

— Bonjour, Madame Robert.

— Dépêche-toi, Lalie!

— Allons, Madame Bibal, tu es encore en retard!

Tante Victoire vous fera asseoir avec ces dames autour de la table à jeu et la partie de nain jaune commencera.

Des trois partenaires de tante Victoire, Mme Robert était sans contredit la plus distinguée. Originaire de l'Aveyron, appartenant à une très bonne famille, elle avait quelque chose de solide et d'un peu hautain dans la manière de donner et de battre les cartes. Ancienne receveuse des Postes, elle prenait son temps pour réfléchir et elle organisait son jeu comme autrefois ses cahiers de mandats; mais il y avait en elle un fonds de bonté, une intelligence nette, une vue claire des situations, un sens chrétien très accusé qui en faisaient une femme de tête et une amie sûre et des plus dévouées.

Mme Bibal, veuve d'un médecin militaire, était originaire de l'endroit. Par ses qualités et ses défauts, elle représentait assez bien la mentalité du village où elle était née. Bon cœur, âme charitable, elle sympathisait facilement avec les joies et les souffrances des autres; mais ces impressions ne duraient guère

et n'allaient pas jusqu'à déterminer de pénibles renoncements.

Quant à Mme Rivet, que tante Victoire appelait familièrement par le diminutif de son prénom, elle avait moins de valeur que Mme Robert, mais un dévouement plus profond que celui de Mme Bibal. On l'avait bien nommée: Lalie ou Eulalie, c'est-à-dire: "qui parle bien", ou encore, comme disait son mari, ancien professeur de grec: "qui a une bonne tapette". On la trouvait un brin cancanière et l'on s'amusait fort de la voir, après une heure de conversation, revenir sur ses pas et remonter l'escalier pour dire quelque nouvelle qu'elle avait oubliée. De plus, en jouant au nain jaune, elle avait une manière un peu agaçante de crier, lorsqu'un beau jeu lui venait entre les mains:

— Dame qui prend! Roi qui prend et je recommence!

Ce qui exaspérait tante Victoire.

Ces dames jouèrent d'un trait jusqu'à 10 heures. Rosalie apporta alors le vin chaud, en maugréant contre l'heure tardive et en faisant sentir combien elle réprouvait ces veilles prolongées. Elle garnit les quatre chauffe-pieds en soutenant du foyer tant de belle braise que le feu faillit en mourir. Nos joueuses se rapprochaient de la table pour recommencer la partie, lorsque Mme Rivet posa, comme par mégarde, une question qui fit tomber les cartes de toutes les mains:

— Je viens d'apprendre, ma chère Madame Molinié, que vous aliez marier Augustine!

Tante Victoire prit son air le plus indigné:

— Quelle est la mauvaise langue qui t'a dit ça?

— Ce n'est pas une mauvaise langue, répliqua Mme Rivet toute confuse... C'est le notaire Malafette qui m'a dit tout à l'heure qu'il y avait un projet très sérieux entre votre petite-fille et le jeune Cantarane. Je suis allée aussitôt après à l'épicerie: Alice et son mari étaient déjà au courant.

— Malafette est un imbécile! Alice n'est qu'une pouffiotte et son mari un rossard!... Alors, vous croyez que je vais me séparer d'Augustine pour la donner à ce gringalet d'avocat sans censure, fils d'un avoué sans travail!... Une jeune fille comme Augustine et une Molinié, s'il vous plaît!... Qu'en pensez-tu, Lalie?

Mme Rivet approuva:

— Il est sûr qu'Augustine peut prétendre à mieux. Ce matin encore j'entendais dire qu'avec sa cousine, Marguerite Fournials, elles étaient les deux beautés de Barguelon!

— Mais Marguerite n'est qu'un laidron à côté de la mienne... D'abord, les cheveux blonds ardents comme ceux d'Augustine sont très rares et très recherchés, surtout quand on n'a pas de tache de rousseur et Augustine n'en a pas!... Puis, tu vois bien que la pauvre Marguerite ne se tient pas droite, qu'elle est trop mince!... On dit que Marguerite apprend facilement... C'est possible! Mais tu ne te rappelles pas qu'à cinq ans, Augustine montait sur cette table pour nous réciter une poésie révolutionnaire que lui enseignait ce diable d'instituteur:

O Corse à cheveux plats, que la France était belle,
Au grand soleil de messidor!

— Tu ne te rappelles pas, Lalie?... Et vous, Mme Robert, ce n'est pas votre avis?

— Il est vrai qu'Augustine est charmante: mais votre petite-nièce, Marguerite, a aussi son mérite, et sa grand-mère en a fait une maîtresse de maison accomplie!

— Justine est une sottise! Elle ne sait pas prendre un moment de plaisir. Elle passe son temps à balayer sa maison et à compter les rouleaux d'étoffes de son magasin. Elle se couche à huit heures avec sa ribambelle d'enfants, et le matin, à la première heure, tout ce monde piaillé, crie, comme si on les égorgeait!...

Cette fois, Mme Robert prit un air sévère:

— Dussé-je vous contredire, Madame Molinié, je vous dirai que j'ai une profonde admiration pour votre sœur, Mme Fournials... Vous avez eu toutes les deux vos peines et de grandes peines!... Ne serait-ce que votre veuvage prématuré!... Mais quand je pense que Mme Fournials s'est trouvée seule sans ressources, sans appui, avec ses cinq petits enfants sur les bras... Eh bien! moi, je trouve admirable qu'elle ait eu le courage de monter aussitôt ce petit magasin de mercerie, grâce auquel elle fait vivre aujourd'hui sa petite famille!

— Aussi le bon Dieu la bénit, s'écria Mme Rivet à la fois émue et enthousiasmée: Marie et Annette sont superbés! Théophile et Vincent ont un regard si franc et des joues si fraîches, que je ne sais pas ce que je ferais pour eux! Quant à leur aînée, Marguerite, c'est une perfection!

— Vous avez raison, déclara tante Victoire: Aussi j'aiime bien Justine et je dis qu'elle vaut plus que moi... Mais j'ensez ce que vous voudrez, moi je prétends que ce Malafette mérite deux claques pour avoir parlé de Cantarane pour ma petite-fille!

— Ma chère Madame Molinié, riposta Mme Robert, puisque vous avez mis vous-même sur le tapis cette grave question du mariage de votre petite-fille permettez-moi de vous donner franchise-ment mon avis... Nous parlons ici entre amies... Nous vous sommes toutes les trois très attachées... Nous aimons bien Augustine... Eh bien! je crois qu'en favorisant ainsi inconsciemment chez cette petite des goûts de grandeur et de vie facile, des prétentions exagérées, des ambitions qu'elle ne pourra satisfaire, vous lui faites un tort incalculable... J'ignore tout du projet Cantarane, et je crois que sur ce point comme sur bien d'autres, les gens ont parlé sans réfléchir. Mais alors même qu'on aurait pensé à ce jeune avocat pour votre petite-fille, pourquoi y verriez-vous une moquerie ou une intention désobligeante?

— Baste! ce sont des gens qui sont sortis de rien!

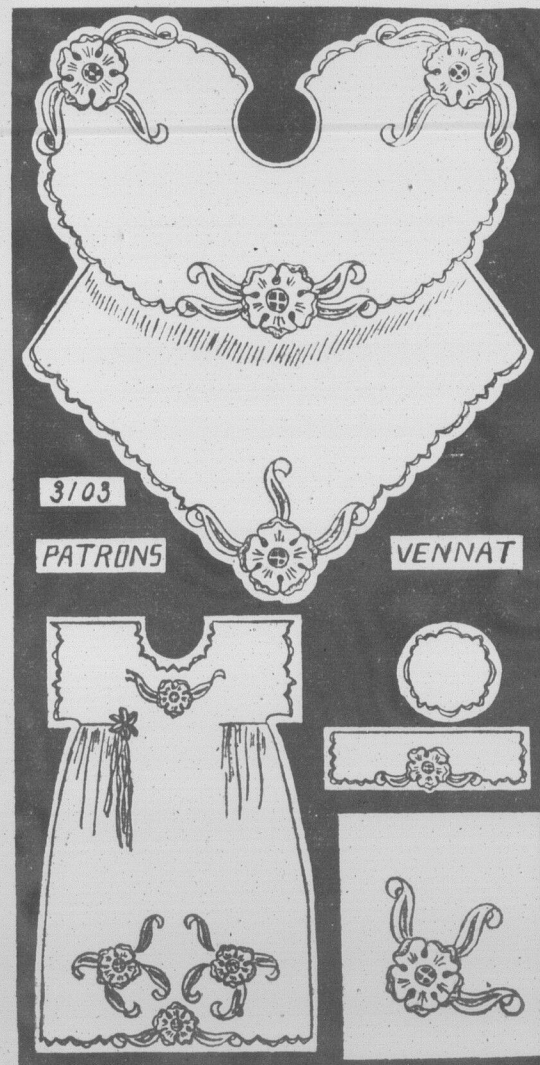
— Pourtant, Madame Molinié, le père est avoué, le grand-père était avoué, l'arrière-grand-père fut un digne propriétaire très honoré dans sa commu-

La Broderie
est un
agréable
passe-temps

No 3103.—Trousseau de baptême. Modèle simple et de belle apparence. Patrons à tracer, manteau 30c, bonnet 15c, châle 20c, robe 20c, jupon 15c. Perforés manteau 75c, bonnet 25c, châle 50c, robe 50c, jupon 40c. Au fer chaud, manteau 30c, bonnet 20c, châle 40c, robe 35c, jupon 30c. Etampés sur cachemire français pure laine: manteau \$3.00, bonnet 50c, châle \$1.65, robe \$1.85, jupon. Sur crêpe plat pure soie lavable blanc ou rose: Manteau \$2.75, bonnet 40c, châle \$1.50, robe \$1.35, jupon \$1.20. Soie pour broder tout le trousseau environ \$1.00.

Tout brodé prêt à porter: Manteau, bonnet et châle en cachemire doublé en soie, \$11.25. Robe et jupon en crêpe, \$6.00.

BULLETIN DE LA FERME.
No 1, de la Couronne, St-
Rech, Québec.



Jouez de la Guitare Hawaïenne

Gagnez de l'argent dans vos soirées

APPRENEZ A JOUER la guitare hawaïenne, par correspondance. Cours complet. Méthode facile. Examen, diplôme, etc. Superbe guitare hawaïenne fournie GRATUITE avec la première leçon. Termes de paiement faciles. Des milliers de jeunes gens et jeunes filles diplômés recommandent notre cours. Ecrivez pour détails.

Le Conservatoire de Musique Hawaïenne

251-A, rue St-Joseph, Québec.

ne!... Que vous faut-il de plus?

— La mère vendait du poivre!

— Mais pas du tout! Les parents de Mme Cantarane tenaient une mercerie... Et puis, qu'y a-t-il de déshonorant à vivre ainsi d'un petit commerce?... A Barguelon, nous avons trouvé tout naturel que votre mari, après avoir renoncé à l'enseignement et cédé la direction de son école, montât ici même une grande quincaillerie... Et même, nous sommes tous d'accord que vous auriez dû la continuer!

(A suivre)

Un teint tout différent

M. Félix Fedorowicz de Ridgway, Pa., écrit: "Voilà des années que j'emploie le Novoro du Dr Pierre et il m'a toujours été très utile. J'avais des boutons sur la figure et les bras qui me causaient de terribles démangeaisons. Après trois jours de souffrances je me mis à faire usage de Novoro du Dr Pierre et les boutons disparurent." Le Novoro du Dr Pierre stimule la digestion, augmente le flux urinaire, élimine les impuretés du système et procure ainsi un sérieux nettoyage au corps. On peut seulement l'obtenir chez des agents locaux désignés par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne
Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT: — (Par année) strictement
payable d'avance.

CANADA, excepté cité de Québec.....\$1.00
CITE de Québec et pays étrangers.....\$1.50

50c si payé directement au bureau par bons
postaux dans les 30 jours qui suivent la
date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez
elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés.
National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.
Qué. Nos 40 à 52 inc.—X06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse
pour vendre linge seconde main. Écrivez 4114, rue
St-Joseph, Québec. J. N. O.—P04

AGENTS DEMANDÉS.—Pour vendre cravates
en soie et en cuir. Nous vous vendons à un prix
qui vous permet de gagner 100% de commission.
Écrivez aujourd'hui afin d'avoir échantillons et
autres détails. Ontario Neckwear Company, Dépt.
518, Toronto 8, Ont. M.P. X
Nos 45, 46, 47, 48 M.P. x 021

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus deman-
dés pour apprendre le métier de détective. Bon
salaire, récompenses. Intéressant cours d'études
en français par correspondance. Renseignements
gratuits. Écrivez à Maurice Julien, 25, Station T.,
Montréal. Nos 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53 x 05

AVEZ-VOUS UN AUTOMOBILE? Si oui vous
pourrez couvrir un grand territoire en vendant
nos arbres garantis de la plus haute qualité. Nous
vous enseignerons, aiderons, et nous vous paierons
hebdomadairement. Écrivez: Luke Frères Limi-
tée, Pépiniéristes, Montréal. XIII—No 48

DIVERS

CULTIVATEURS! Envoyez vos peaux pour être
tannées à l'école de pruche, en cuir à botte, har-
nais ou lacet, chez Jos. Potvin, Baie St-Paul. Échan-
tillons et Prix fournis sur demande.
Nos 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 P05

COMMENT AL-JE PRIS DE 45 à 60 RENARDS
en 4 à 5 semaines. Tout garçon peut prendre des
renards avec ma méthode. Prix: \$2.00. W. A.
Hadley, Stanstead, Qué.
Nos 46, 48, 50, 52, 54, 56—P65.

GRATUIT. CATALOGUE No 9 contenant titres
livres Canadiens, Français, anglais, d'amour,
d'aventure, Sciences Occultes, chansons, Mono-
logues, Horoscopes, Tours Mazies, Etc. Mme A.
Hartman, B. P. 1266, Montréal, P. Qué.
No 48—P001

VOICI ?

L'hiver qui s'annonce. Le nouveau stock d'au-
tomne et d'hiver est arrivé. Il est de bonne écono-
mie d'acheter les lignes suivantes aux bas prix ex-
ceptionnels suivants: Pardessus hommes et man-
teaux dames \$2.50; robes 36c; casquettes 35c;
blouses hommes 75c; manteaux enfants un an à
10 ans 65c. Aussi agents demandés dans chaque
paroisse. Gros salaire en perspective. J.-Nap.
Fecteau, St-Zacharie, Cté Beauce, P. Qué.
J.N.O.—x57

Pharmacie Bissonnette

Remèdes, prescriptions, articles de toilette et
développement des pellicules photographiques aux
prix les plus bas. Attention spéciale aux commandes
par la poste, service prompt et garanti.

PHARMACIE BISSONNETTE
898 rue St-Vallier, Québec.
Nos 47, 48, 49, 50 X 05

ROUET \$6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occa-
sion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que
toute autre machine du genre. Roue en bois franc
30 pouces diamètre. Livré complet à votre station
la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accom-
pagner commande. Satisfaction garantie. Com-
ptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Qué-
bec. J.N.O.

Merveilleuse découverte sauvage

Contre constipation et digestion, troubles de l'esto-
mac et des intestins. Le merveilleux Sirop Sauvage
des bois. Faites-en l'essai d'une bouteille pour mieux
vous convaincre. \$1.50 bouteille 16 onces. Aussi
onguent MIRO, contre hémorroïdes, brûlures,
coupures etc. Adressez toute commande à: J.-Nap.
Fecteau, St-Zacharie, Qué. Seul vendeur autorisé
au Canada. J.N.O.—x05

Set à Toilette



GARÇONS ET FILLES, gagnez un des
nombreux cadeaux en vendant des articles
de bijouterie et nouveautés de 05 à 20 cts.
Montre, Poupée, Kodak, Aluminium, etc.

Écrivez pour catalogue

Dominion Novelty Co. Reg'd
251 D, rue St-Joseph, Québec.

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION.—Fabi-
cant de beurre diplômé, expert-essayeur, pou-
vant, fournir d'excellentes références demande
position. S'adresser immédiatement à Case J. L.
bulletin de la Ferme, Case 159, St-Roch, Québec.
J. N. O.—D.H.

Réparons Clippers

MERCI AUX MILLIERS DE CLIENTS de l'an
dernier. J'ai guisé cette année les lames de clipper
pour "chevaux et bêtes à cornes" sur nouvelles
machines automatiques. Ouvrage parfait et garanti
0.35 sous le set. Continuez à expédier par malle à
R. H. Janelle, P. creville, Cté Yamaska, P. Q.
Nos 39 à 50 inc. P26

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES
(CLIPPEUR) de toutes sortes, prix 35c le set.
Satisfaction garantie, prompt service. Vendons
toutes accessoires de Clippeurs. Lames neuves
\$2.75 la paire. Nouvelle main clippeur pour ton-
dre chevaux et moutons, etc., prix \$7.50 complète.
Charrue à neige \$40.00. Adresse: Wilfrid Fon-
taine, Pierreville, Qué.
4 ans, cr. Nos 42 à 53 incl. P69

CLIPPERS.—Lames aiguisées sur machines-
automatiques spéciales, ouvrage parfait garanti,
35 le set, "clippers Barber". 25c. Herménégilde
Fontaine fils, Notre-Dame, Pierreville, P. Q.
Nos 47, 48, 49—P05

Poulettes à vendre

COCHETS LEGHORNS.—Records officiels des
mères 200 œufs et plus. Prix raisonnable. Arthur
Préfontaine, St-Frs X, de Brompton, Qué.
Nos 47, 48, 49, 50, G51, 52 54 P83

POULETTES ROCK BARRE, Leghorn Blanc
et Rock Blanc, 10 semaines 45c; 12 semaines 60c.
Aussi poulettes plus âgées. Baden Electric Chick
Hatchery, Boite 7, Baden, Ont.
M. P. x 87 Nos 48 et 50.

Cochets Demandés

LE COUVOIR COOPÉRATIF DE ST-ANSEL-
ME a besoin de cochets Rocks Barrés R.O.P. ou
enregistrés. S.V.P., correspondre avec le secré-
taire J.-E. Lavallée.
Nos 44, 45, 46, 47G, 48, 49 P 73.

Poussins à vendre

POUSSINS TWEDDLE pour 1936 — Premier
éclosion le 9 décembre puis jusqu'au 1er août, cha-
que semaine sans interruption. Poussins d'un jour
poulettes d'un jour et cochets d'un jour, Rock
barré, Rock blanc, Wyandotte, Leghorn, New
Hampshire Rouge. Commandez vos poussins
bâtis sans délai afin de vous assurer livraison au
temps voulu. Tweddle Chick Hatchery, Boite 7,
Fergus, Ont. M. P. x 381 No 48.

Animaux à Fourrure

ANIMAUX A FOURRURE A VENDRE, beau
Fitch de 7 mois et plus \$7.00 le couple. S'adresser
d'ici à 15 jours à Louis Grégoire, Minerve, comté
Labelle, P. Q. No 48—P64

PLUSIEURS éleveurs canadiens partici-
peront encore cette année à la
36ème exposition internationale
du bétail et à la 17ème exposition
internationale du grain qui s'ouvrira
le 30 courant à Chicago. Les produc-
teurs de grains et les éleveurs canadiens
ont déjà remporté une somme remar-
quable de premiers prix et de champion-
nats à ce tournoi international. L'an
dernier à la clôture de l'exposition le
Dominion comptait 17 championnats,
17 championnats de réserve, 66 pre-
miers prix et environ 500 autres prix.

LE Pacifique Canadien célèbre cette
année le cinquantième anniver-
saire de son existence. Dans un
commentaire publié par "Canada Week
by Week", nous lisons que ce fut le
premier chemin de fer construit dans le
but de traverser le continent américain.
Sa ligne principale de Vancouver à
Montréal est longue de 2.889 milles.
Cette compagnie opère en plus 13.777
milles de sections de ligne au Canada et
contrôle 4.202 milles de voie ferrée aux
États-Unis.

Prix de dernière heure

26 novembre 1935

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.....26c à 26¼c
Fromage.....11½c

Ces prix sont ceux du commerce de gros
à Montréal mais non payés aux pro-
ducteurs.

Patates Québec No 1.....\$1.05 à \$1.10

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par
la Coopérative Canadienne des Produc-
teurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.
Laine blanche non lavée.....14c F.A.B.
Laine blanche lavée.....22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la
laine en petite quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée.....23c la lb.

Laine lavée.....32c la lb.

A.B. Lennoxville, P.Q.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.....\$6.35
Patente Hungarian, 98 lbs.....2.82½
1ère Patente, Manitoba, quarts.....5.95
" " 98 lbs.....2.62½
Forte à levain, quarts.....5.85
" 98 lbs.....2.57½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.....2.15
" sacs toile, 98 lbs.....2.00
Farine à engrais, 1ère qualité.....1.75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde African.....0.75
Avoine alimentation No 1......40
" recrifiée......42½
" No 2 C.W. recrifiée......45
Blé d'engrais, 98 lbs.....1.25
Orge d'alimentation......45
Sarrasin d'alimentation......75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros.....\$3.00
Farine de viande, fine, 50%.....2.75
" " fine, 60%.....3.00
Os broyés, gros ou fins.....2.10
Farine de poisson.....3.15
Farine de Luzerne.....2.00
Ecaillés d'huîtres, volailles......80
" " poussins......80
Gravier, gros ou fin.....1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs......85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs......85
Lait écrémé en poudre.....0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon......80
Moulée pour la ponte.....2.25
" pour poussins.....2.60
" pour croissance.....2.25
Grains mélangés pour poules \$1.75 \$2.00
Grains broyés fins, poussins.....2.25
" gros, poulets.....2.20

DIVERS

Le minot
Pois à soupe.....\$1.75 à \$2.00
Fèves blanches, (triées).....\$2.00 à \$2.10
" (triées Prime)......95
" (triées yeux jaunes).....2.50
" rouges.....6.00

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et
pour des peaux bien enlevées. Peaux avec
dommages ou séchées sans sel payées sui-
vant leur valeur.

Peaux de Boeufs d'octobre et novembre,
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, 07½c.
Nous acceptons toutes les peaux de 52
lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs. et
sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par
des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par
peau 11½ la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lb.
moins 1 lb. par peau 08½c. la lb.

Peaux de veaux engraisés pesant
moins de 8 lbs à la pièce .80c.

Peaux Veaux Deacons 70c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité
\$2.25, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06 la lb.

Crin de Vache à .06 la lb.

Peaux Moutons No 1, pesantes .70c

Peaux de Moutons sans laine .05.

Prix garantis du 1er au 30 nov. 1935.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé.....\$1.05
Gru.....1.10
Gru Blanc (Middlings).....1.35
Blé d'Inde moulu.....1.45
Moulée d'Avoine, fine.....1.50
Moulée d'Orge, fine.....1.20
Tourteaux de lin.....1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs.....2.65
" coton 80 lbs.....2.70
Drèches brasserie séchées.....1.30
Molassine.....2.50
Moulée à veaux.....2.85
" laitière 18%.....1.65
" " 24%.....1.90
Foin à la tonne.....11.00
Paille à la tonne.....9.00
Pot Barley.....2.50
Pearl Barley.....3.25

Sucre (Sacs 100 lbs.)
Granulé, No 1, sac coton.....\$5.00
Cassonade, No 1.....4.70
" No 2.....4.60
" No 3.....4.50

Mélasses (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.....\$.53
Sel
Sel fin, sac 140 lbs......85
Gros sel, sac de 140 lbs......85
Saindoux:
En saux 20 lbs pur.....\$3.30
" composé.....2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:
30 x 40 morc. (200 lbs au baril).....54.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril).....50.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril).....49.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril).....48.00

Clear fat:
25 x 35 morc. (200 lbs au baril).....\$48.00
Canadian Short Cut, gras et maigre 33.00

COMPARAISON DES PRIX

	28 nov. 1935	29 nov. 1934	30 nov. 1933	1 déc 1932	26 nov. 1925
Beurre No 1, Past.....	25¼	20½	20¼	20½	42½
Fromage blanc.....	9½	08½	08½	07¾	18¾
Fromage coloré.....	9¾	09	08½	08¼	18½
Œufs Frais.....	37	42	48	43	80
Veaux de lait vivants.....	08½	07¼	05½	06	10
Bouvillons vivants choix.....	06	04½	04¾	04½	07
Agneaux du printemps.....	08	06½	06¼	04½	11¾
Porcs vivants.....	7.15	8.00	6.50	4.00	13.50

POUR forcer l'Italie à mettre fin au
conflit éthiopien on la priverait
des produits dont elle a besoin
pour continuer ses opérations: l'huile,
le charbon, le fer et l'acier. Ce boycot-
tage ne priverait pas seulement ses
usines de munitions de matières brutes
indispensables mais paralyserait égale-
ment son industrie ordinaire.

LE plus gros vote dans l'histoire du
Dominion du Canada est celui qui
a été enregistré le 14 octobre der-
nier lors des élections fédérales qui ont
assuré le pouvoir au gouvernement de
M. King. C'est la première fois dans
l'histoire du pays que le vote populaire
atteint 4.000.000.

La Coopér

Fournit les c

Semain

BEURRE

Les distributeurs sembla-
ment approvisionnés pour
aux prix actuels, les ach-
limités; cependant, avec p
de beurre frais et une offre
beurres d'herbe, notre mar-
tenu stable.

La dernière heure, lun
courant, le numéro
était coté au gros, de 25½c

FROMAGE

Une demande assez activ
le fromage coloré a été en
part du marché américain e
nature à raffermir les prix se

ŒUFS:

Montréal & Qué

Les prix ont fléchi d'en
la douzaine suivant les diffé
ries.

L'augmentation considér
arrivages d'œufs frais et la
limitée pour ces derniers a
très considérable d'œufs c
été les principaux facteurs
sionné cette forte baisse de p

VOLAILLES VIVAN

marché aux volailles
un peu plus tranquille, mais
ment à noter dans les prix.

VOLAILLES ABAT

Avec une bonne deman-
des derniers jours ont facilité
bés.

Les prix actuels demeurer

ANIMAUX VIVA

ARRIVAGES à la Pointe

lundi, le 25 novembre
Bétail, 916; veaux, 1107
moutons, 1482.

BÉTAIL

La qualité moyenne des
offertes en vente était que
leure que ce que l'on reçoit
temps sur notre marché.
gistraient une légère avan-
ment dans le cas des suje
qualité; mais toutes les el
se vendaient plus facileme
teurs étaient intéressés, ce
amélioration fort app
bouvillons se vendaien
de 6c à 6¼c la livre. La
les vaches et les taureaux
devrait se maintenir pour

VEAUX

La demande pour les ve
tinue à être très forte et l
sont réellement des plus se
ventes se faisant à 8c, 8½
la livre. Ces sont là des prix
obtenus bien rarement au
ques années passées. Les v
se sont également vendus
à des prix allant de 3c à 3½
lieu de croire que les cond
resteront fermes au cours
prochaine.

PRIX de REMISE

SEMAIL

PORCS ABAT

A.—Bacon de choix, 135
B.—Bacon, 110-160....
Boucher, 110-160....
Lourds, 160-200....
Extra lourds, 200-250..

Veaux abattus engra

Bon.....
Moyen.....
Commun.....

Nous ne recevons
Nous comptons q
Voir plus haut sur cet
Sur les prix ci-haut men
ratives affiliées et

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 18 au 25 novembre

BEURRE

Les distributeurs semblent être suffisamment approvisionnés pour le moment et aux prix actuels, les achats sont plutôt limités; cependant, avec peu d'arrivages de beurre frais et une offre restreinte de beurres d'herbe, notre marché s'est maintenu stable.

La dernière heure, lundi après-midi, courant, le numéro un pasteurisé était coté au gros, de 25 $\frac{1}{2}$ ¢ à 26.

FROMAGE

Une demande assez active surtout pour le fromage coloré a été enregistrée de la part du marché américain et ceci a été de nature à raffermir les prix sensiblement.

ŒUFS:

Montréal & Québec:

Les prix ont fléchi d'environ 1¢ à 7¢ la douzaine suivant les différentes catégories.

L'augmentation considérable dans les arrivages d'œufs frais et la demande très limitée pour ces derniers ainsi que l'offre très considérable d'œufs d'entrepôt ont été les principaux facteurs qui ont occasionné cette forte baisse de prix.

VOLAILLES VIVANTES:

Le marché aux volailles vivantes a été un peu plus tranquille, mais aucun changement à noter dans les prix.

VOLAILLES ABATTUES:

Avec une bonne demande, les arrivages des derniers jours ont facilement été absorbés.

Les prix actuels demeurent fermes.

ANIMAUX VIVANTS.

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles,

lundi, le 25 novembre, 1935:—

Bétail, 916; veaux, 1107; porcs, 2191; moutons, 1482.

BÉTAIL

La qualité moyenne des bêtes à cornes offertes en vente était quelque peu meilleure que ce que l'on reçoit depuis quelque temps sur notre marché. Les prix enregistrés une légère avance, particulièrement dans le cas des sujets de meilleure qualité; mais toutes les classes de bétail se vendaient plus facilement et les acheteurs étaient intéressés, ce qui était déjà une amélioration fort appréciable en soi. Les bovillons se vendaient aux alentours de 6¢ à 6 $\frac{1}{2}$ ¢ la livre. La demande pour les vaches et les taureaux est bonne et devrait se maintenir pour quelque temps.

VEAUX

La demande pour les veaux de lait continue à être très forte et les prix offerts, sont réellement des plus satisfaisants, des ventes se faisant à 8¢, 8 $\frac{1}{2}$ ¢ et même plus la livre. Ce sont là des prix que nous avons obtenus bien rarement au cours des quelques années passées. Les veaux de champs se sont également vendus très facilement à des prix allant de 3¢ à 3 $\frac{1}{2}$ ¢ la livre. Il y a lieu de croire que les conditions actuelles resteront fermes au cours de la semaine prochaine.

MOUTONS—AGNEAUX

Les moutons se vendent bien à prix très fermes, soit de 2¢ à 3 $\frac{1}{2}$ ¢ la livre et même plus. On enregistrait une autre avance dans les prix des agneaux et les ventes se faisaient à 8¢ la livre pour les agneaux de bonne qualité. Les sujets pesants et les non châtrés subissaient les coupes ordinaires. La demande est suffisamment forte pour que les prix puissent être maintenus au niveau de cette semaine. Les arrivages sont faibles alors que la demande est particulièrement active.

PORCS

La situation du porc a eu à subir les influences défavorables de rumeurs qui voulaient que les porcs souffrent présentement d'une maladie dont les consommateurs peuvent avoir à souffrir. La consommation locale sur le marché de Montréal a été tellement réduite de ce fait que les acheteurs ont pu imposer une baisse exceptionnellenent forte et les ventes ne pouvaient se faire qu'à 7 $\frac{1}{2}$ ¢ la livre; quelques ventes seulement ont pu réaliser 7.85¢ la livre pour les bacons. La situation actuelle nous laisse croire que le prix pourrait ne pas s'améliorer aussi facilement que nous pensions il y a quelques jours. Toutefois, malgré ces rumeurs réellement déprimantes, nous n'en pensons pas moins que le prix du porc devra remonter graduellement et même que ce commencement de hausse devrait commencer dès la semaine prochaine.

PORCS ABATTUS:

Montréal: Marché faible et à la baisse.

Québec: Marché un peu plus actif avec légère tendance à la hausse.

VEAUX ABATTUS:

Montréal & Québec:

Marché tranquille et prix stationnaires.

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce des excursions à prix réduits cet hiver, qui faciliteront aux Canadiens de l'Est du pays le voyage jusqu'à la côte du Pacifique, le jardin d'hiver du Canada.

Protégée par de hautes montagnes et réchauffée par les courants chauds originaires du Japon, la Côte du Pacifique offre de multiples attraits aux touristes qui fuient les rigueurs de l'hiver. Pour en faciliter l'accès les chemins de fer canadiens offrent donc des billets aller et retour à prix considérablement réduits, qui seront valables de Port Arthur, Armstrong et toute autre station à l'Est, à toute station de la Colombie-Britannique et des Etats d'Orégon et de Washington, aux Etats-Unis, du 1er décembre au 15 février, à l'aller et jusqu'au 30 avril pour le retour. Le privilège d'arrêt, à l'aller comme au retour, est attaché à ces billets.

C'EST en organisant l'agriculture de son pays que Mussolini entend résister aux sanctions de la Société des Nations. Le duce entend obtenir des milliers de fermes de son pays tout ce dont la population italienne a besoin pour se suffire. Quel beau témoignage en faveur de la terre!

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 23 NOVEMBRE 1935

PORCS ABATTUS

A.—Bacon de choix, 135-160... 11 $\frac{1}{2}$ ¢
B.—Bacon, 110-160... 11 $\frac{1}{4}$ ¢
C.—Boucheur, 110-160... 10 $\frac{3}{4}$ ¢
D.—Lourds, 160-200... 10 $\frac{1}{4}$ ¢
E.—Extra lourds, 200-250... 9 $\frac{3}{4}$ ¢

Veaux abattus engraisés au lait

Bon... 13¢ la lb.
Moyen... 11¢ "
Commun... 7¢ "

ŒUFS

A.—gros... 38¢ doz.
A.—moyen... 35¢ "
A.—poulettes... 32¢ "
B... 28¢ "
C... 24¢ "

Agneaux abattus

No 1, 35 à 45 lbs... 11 $\frac{1}{2}$ ¢ la lb.
No 2, 30 à 35 lbs... 10¢ "
No 3, 25 à 30 lbs... 7¢ "
Bélier 30 à 45 lbs... 8 $\frac{1}{2}$ ¢ "

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Nous comptons que les intéressés voudront bien en prendre note. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal. Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Le meilleur achat

THÉ "SALADA"

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 23 NOVEMBRE 1935

PRIX DE REMISE—COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE—MONTRÉAL ET QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 19 NOVEMBRE 1935 INCLUSIVEMENT

BEURRE		FROMAGE	
No 1 Pasteurisé...	25 $\frac{1}{4}$ ¢	Blanc	Coloré
No 1 Non-pasteurisé...	24 $\frac{3}{4}$ ¢	No 1... 9 $\frac{1}{2}$ ¢	No 1... 9 $\frac{3}{4}$ ¢
No 2... 24 $\frac{1}{4}$ ¢		No 2... 8 $\frac{1}{2}$ ¢	No 2... 8 $\frac{3}{4}$ ¢

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

A...	18¢ la lb.
B...	14¢ la lb.
C...	12¢ la lb.
Coqs...	10¢ la lb.

POULETS VIVANTS "A Rôtir"

Spécial 6 lbs. et plus...	21¢
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs...	18¢
B—4 $\frac{1}{2}$ lbs. jusqu'à 5 lbs...	16¢
C—3 $\frac{1}{2}$ lbs. jusqu'à 4 $\frac{1}{2}$ lbs...	13¢

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial, 6 lbs. et plus...	31¢
A—6 lbs. et plus...	29¢
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs...	27¢
B—6 lbs. et plus...	28¢
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs...	26¢

ŒUFS

A—Gros...	37¢ Doz.
A—Moyens...	32¢ "
A—Poulette...	29¢ "
B...	26¢ "
C...	22¢ "

PORCS ABATTUS

No 1...	11¢ la lb.
No 2...	10 $\frac{1}{2}$ ¢ la lb.
No 3...	10¢ la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 25 nov. 1935

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs à bacon (Select)... 190 à 230 lbs.
— \$7.75 à \$7.85

Primes de \$1.00.

Porc à bacon... 180 à 230 lbs.
— \$7.75 à \$7.85

Porc à boucherie... 160 à 240 lbs.
— \$7.25 à \$7.35

Porcs légers et à engrais... 120 à 160 lbs.
— \$6.75 à \$7.25

Porcs lourds... 240 à 270 lbs.
— \$7.25 à \$7.35

Extra lourds... 270 lbs. ou plus
— \$6.75 à \$6.85

Truies... \$5.50 à \$6.00

Vaches

Choix...	3 $\frac{1}{2}$ ¢ à 3 $\frac{3}{4}$ ¢ lb.
Bonne...	3¢ à 3 $\frac{1}{4}$ ¢ "
Moyenne...	2 $\frac{1}{2}$ ¢ à 2 $\frac{3}{4}$ ¢ "
Commune...	1 $\frac{3}{4}$ ¢ à 2 $\frac{1}{4}$ ¢ "
Très Commune...	1 $\frac{1}{2}$ ¢ à 1 $\frac{3}{4}$ ¢ "

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs. et plus...	29¢
A—6 lbs. et plus...	27¢
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs...	26¢
B—6 lbs. et plus...	26¢
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs...	24¢
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs...	23¢
C—6 lbs. et plus...	22¢
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs...	20¢
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs...	19¢
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs...	17¢

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus...	22¢
A—5 lbs. et plus...	21¢
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs...	19¢
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs...	16¢
B—5 lbs. et plus...	19¢
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs...	18¢
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs...	16¢
C—5 lbs. et plus...	17¢
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs...	15¢
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs...	14¢

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bon...	12¢ la lb.
Moyen...	10¢ la lb.
Commun...	7¢ la lb.

Peure

PEAUX VERTES
Maison OVIDE GODIN
Montréal, Québec.

ont F.O.B. Québec et
enlevées. Peaux avec
sans sel payées sui-

d'octobre et novembre,
chaque peau, 07 $\frac{1}{2}$ ¢.
toutes les peaux de 52
peaux de 50 lbs.

engraissés, enlevées par
à 12 lbs moins une par

le campagne 8 à 15 lb.
u 08 $\frac{1}{2}$ ¢ la lb.

ux engraisés pesant
lèce .80¢.

acons 70¢ chaque.

aux de bonne qualité
ueue 15¢ de moins.

ueue à .22¢ la lb.

rinière .06 la lb.

.06 la lb.

No 1, pesantes .70¢

s sans laine .05.

au 30 nov. 1935.

maison ou

se-cour

LEMENTAIRES

1.05

1.10

1.35

1.45

1.50

1.20

1.55

2.65

2.70

1.30

2.50

2.85

1.65

1.90

11.00

9.00

2.50

3.25

coton .50

4.70

4.60

4.50

le gal .53

1.00

1.85

\$3.30

2.40

ND SALÉ

lbs au baril) .54.00

lbs au baril) .50.00

lbs au baril) .49.00

lbs au baril) .48.00

at, gras et maigre 33.00

PRIX

1 déc 1932	26 nov. 1925
20 $\frac{1}{8}$	42 $\frac{1}{8}$
07 $\frac{1}{4}$	18 $\frac{1}{4}$
08 $\frac{1}{4}$	18 $\frac{1}{4}$
43	80
06	10
04 $\frac{1}{2}$	07
04 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{3}{4}$
4.00	13.50

ote dans l'histoire du
u Canada est celui qui
stré le 14 octobre der-
ions fédérales qui ont
au gouvernement de
la première fois dans
que le vote populaire

28

28

28

Chez les éleveurs de pur sang

Le cheval canadien Succès de nos exposants à Toronto

NOS ÉLEVEURS REMPORTENT PLUSIEURS SUCCÈS REMARQUABLES.

Il nous est fort agréable de publier ici la liste de nos éleveurs de chevaux canadiens dont les exhibits ont pris les premières places dans la grande arène nationale de Toronto, la semaine dernière.

Avec le concours du Ministère provincial de l'Agriculture qui défraie les frais de transport des éleveurs de la province qui vont exposer à Toronto nos éleveurs de chevaux canadiens ont présenté un groupe de types de cette race particulière à notre province qui a fort édifié les visiteurs de l'Exposition Royale.

Les premiers prix ont été remportés par les éleveurs suivants: selon une dépêche de la Presse Canadienne en date du 31 courant:

M. Luc Lapointe, de Morigeau, Qué., près de St-François de Montmagny, a capturé la plupart des principaux prix avec ses chevaux de race canadienne à l'Exposition Royale d'Hiver hier.

M. Lapointe obtint les premières places dans les classes suivantes: étalon né en 1933, étalon né en 1932, étalon champion junior né en 1935 et jument née en 1934.

Ses entrées captureront également le championnat réservé pour étalon sénior et le grand championnat réservé pour étalon.

Les résultats d'hier furent les suivants:

CHEVAUX CANADIENS

Étalon né en 1934: 1er et 3e, Eugène Tétu, Montmagny, Qué., avec "Berger de Fanny" et "Brilliant"; 2e, Arcadius Talbot, Delagrave, Qué., avec "Bijou".

Étalon né en 1933: 1er, Luc Lapointe, Morigeau, Qué., avec "Albert de Morigeau".

Étalon né en 1932: 1er, Luc Lapointe, avec "Prince Champaux"; 2e, Gilbert E. Arnold, Grenville, Qué., avec "Ben".

Étalon né avant le 1er janvier 1932: 1er, Joseph Lemelin, Armagh, Bellechasse, Qué., avec "Leonidas de Cap-Rouge"; 2e, Joseph Couture, Loretteville, Qué., avec "Néro de Lorette"; 3e, Gilbert E. Arnold, Grenville, Qué., avec "Laurent".

Étalon champion sénior: Joseph Lemelin, Méric, Qué., avec "Leonidas de Cap-Rouge"; Réserve: Luc Lapointe, avec "Prince Champaux".

Étalon champion junior: Luc Lapointe, avec "Albert de Morigeau"; Réserve: Eugène Tétu, Montmagny, Qué., avec "Berger de Fanny".

Étalon grand champion: Joseph Lemelin, avec "Leonidas de Cap-Rouge"; Réserve: Luc Lapointe, avec "Prince Champaux".

Poulche de 1935: 1er, Luc Lapointe, avec "Charmante de Queen"; 2e et 4e, Joseph Couture, Loretteville, Qué., avec "Bijou de Beauce" et "Princess de Lorette"; 3e, Eugène Tétu, Montmagny, Qué., avec "Clairette de Fanny".

Jument née en 1934: 1er, Luc Lapointe, avec "Berengère de Morigeau"; 2e, Gilbert E. Arnold, Grenville, Qué., avec "Arnold-Wold Aline"; 3e, Eugène Thibault, Montmagny, Qué., avec "Beauté du Bras".

Jument née en 1933: 1er, Hercule Nicole, Montmagny, Qué., avec "Alpe"; 2e, Raoul Vandal, Clairvaux, Bagot, Qué., avec "Camille".

La Division de l'hygiène des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, entretient des inspecteurs de wagons à bétail à 28 centres ferroviaires d'un bout à l'autre du Canada. Tous les wagons à bétail qui arrivent ou qui passent par ces points sont nettoyés et désinfectés lorsque cela est nécessaire sous la surveillance de ces inspecteurs. On se sert de lait de chaux auquel on ajoute un désinfectant approprié. Le nombre de wagons désinfectés de cette façon pendant l'année 1935 s'est terminé le 31 mars 1936 à 72 711.

La race bovine Canadienne

Presque tous les districts agricoles où l'élevage du bétail Canadien est en honneur dans la province de Québec où cette race bovine fait de sensibles progrès étaient représentés par les éleveurs qui ont remporté les honneurs aux expositions du circuit provincial.

A Toronto, nos champions ont présenté un groupe d'exhibits qui a été l'objet d'une attraction très appréciée des amateurs de bon bétail laitier qui fréquentent en grand nombre le Colisée royal. Nous avons le plaisir de donner ici un rapport assez complet des prix remportés adjugés à nos éleveurs au cours de la semaine dernière en attendant que le rapport détaillé du classement nous arrive.

M. J. H. O. Lemay qui a pris plusieurs premiers prix aux expositions tenues dans la province de Québec et qui s'est distingué tout spécialement à St-Hyacinthe et à l'Exposition provinciale de Québec a remporté un succès non moins éclatant à l'Exposition Royale. Dans presque toutes les classes de sujets mâles, sauf la classe des taureaux de trois ans où la palme est allée encore une fois à "Ultra Choisi de l'Ecole", M. Lemay a pris le premier argent.

Race canadienne: 1er, J. H. O. Lemay, St-Hyacinthe, avec Lemay Bijou; 2e, Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe, avec Jules de la Victoire; 3e, John Breakey Ltd., Breakeyville, avec Breakeyville Rooney; 4e, Edmour Gaucher, St-Valérien, avec Toinon Fenne Anteale; 5e, H. Charpentier, Bagot, avec Bilouz de Clairvaux.

Taureaux, un an et moins de deux ans: 1er, J. Lemay, St-Hyacinthe, avec Lemay Castor; 2e, Ferme-Ecole Provinciale, La Gorgendière, avec Deschambault Conrad; 3e, Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe, avec Jos. de la Victoire; 4e, Léon Gardin, St-Maurice, avec Hedio de l'Ecole; 5e, Edmour Gaucher, St-Valérien, avec Bobo L 3.

Taureaux deux ans et moins de trois ans: 1er, J. Lemay, St-Hyacinthe, avec Lemay de St-Hyacinthe; 2e, H. Charpentier, Bagot, avec Favori de l'Ecole 2 L; 3e, Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe, avec Vaillant de la Victoire.

Taureaux trois ans et plus: 1er, John Breakey Ltd., Breakeyville, avec Ultra Choisi de l'Ecole; 2e, Edmour Gaucher, St-Valérien, avec Denis 9 H; 3e, Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe, avec Adrien 13 H; 4e, Léon Gardin, St-Maurice, avec César 4 G.

Les règlements établis sous la Loi des fruits et du miel stipulent que les catégories de pommes de terre destinées à la vente au Manitoba et dans l'Ouest du Canada sont Canada No 1, Canada No 2, Canada No 3 et Canada Belles. Les catégories pour l'Ontario et l'Est du Canada sont les suivantes: E. Canada No 1, E. Canada grosses; E. Canada Belles, E. Canada No 2 et E. Canada No 1 Petites. La dernière catégorie n'est que pour l'expédition hors du Canada.



LARYNGITE
SOULAGEE RAPIDEMENT
BUCKLEY'S MIXTURE
REFUSEZ LES SUBSTITUTIONS

Témoignage d'une Cantatrice
Mme Ethel Gillett, 189 V. Broadway, Tillsonburg, écrit: "Peu de temps avant que je chante à une cérémonie importante, je fus prise d'une laryngite; toute désespérée, j'essayai Buckley's et dès la première dose, le soulagement fut tel, qu'il me permit de donner mon audition sans inconvénient. Maintenant, dès les premiers symptômes d'un malaise de gorge, je me procure Buckley's. Il ne m'a jamais failli." 3F

Le Président et le Secrétaire de la Commission d'Industrie Laitière sont les invités du Milk Board de New Jersey.

Deux officiers de la Commission d'Industrie Laitière de la province de Québec représenteront celle-ci à la conférence des états du centre américain qui se tiendra à Trenton, New-Jersey, les 9 et 10 décembre, a-t-on appris hier.

Ces délégués seront M. Henri-C. Bois, chef du Service de l'Economie Rurale au ministère de l'Agriculture, et M. M. H. Hudon, chef de la Section de l'Industrie Laitière, respectivement président et secrétaire de la Commission d'Industrie Laitière de la province.

C'est pour répondre à une pressante invitation de M. William B. Duryee, président du Milk Control Board de l'état du New-Jersey, MM. Bois et Hudon ont été chargés de représenter la Commission d'Industrie Laitière à cette importante conférence au cours de laquelle seront discutés les nombreux problèmes de la réglementation du commerce du lait aux Etats-Unis.

M. Hudon et d'autres membres de la commission ont déjà eu l'occasion de rencontrer M. Duryee récemment, et dans sa lettre d'invitation, le président

du Milk Control Board déclare que les discussions qu'ils eurent alors sur les méthodes de réglementation mises en pratique par la commission provinciale ont largement servi les fins du Milk Control Board. Et il ajoute: "Vous nous aiderez beaucoup si vous pouvez assister à cette conférence et nous exposer la situation concernant la réglementation du lait dans la province de Québec et le Canada en général".

Cette invitation du Milk Control Board du New-Jersey, est certainement un beau témoignage rendu à l'œuvre réalisée à date par la Commission d'Industrie Laitière, de même qu'à la compétence et au zèle des officiers qui la composent.

OXYMEL

SIROP AU MIEL.—Oxymel à l'Eucalyptus de, vrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN

SERVICE D'IMPRESSIONS

DES MIEUX OUTILLÉS DE LA VILLE

Nous pouvons exécuter tous genres d'impressions tels que:

Brochures—Rapports—Factures
Catalogues—En-têtes de Lettres
Circulaires—Enveloppes—Pactures—Etc.—Etc.

GENS DE LA CAMPAGNE ET DU DISTRICT

FAITES IMPRIMER

ou

"SOLEIL"

Nos prix sont bas!
Demandez nos cotations

LE SOLEIL LTEE

(Département de L'Imprimerie)

Vous n'avez pas la peine d'écrire Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme, Ltée.

No 1 de la Couronne, Québec P. Q.

(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN

NOUVEAU

Nom _____

R. R. No _____

Bureau de poste _____

Comté _____

Province _____

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

REÇU LE
Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes abonné ou non.
27 SEP 1936

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC